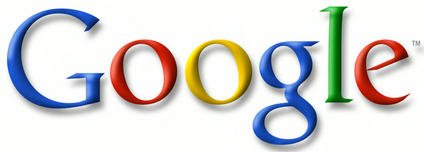
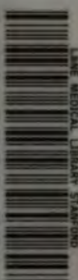




EDMOND GOUDEAUX
de la Faculté de Médecine de Paris

Alexis Boyer

(1757-1833)

SA VIE — SON ŒUVRE

> « *La gloire se doit toujours mesurer aux moyens dont on s'est servi pour l'acquérir* ».
>
> LA ROCHEFOUCAULD.

PARIS
Jules ROUSSET
12, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE

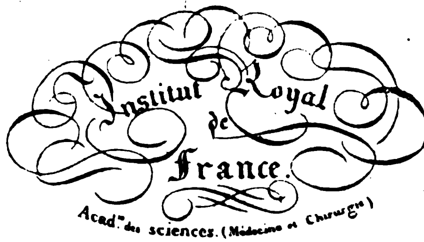
1904

Alexis Boyer

(1757-1833)

SA VIE — SON ŒUVRE





Acad.ie des sciences. (Médecine et Chirurgie)

LE BARON BOYER,

(Alexis)

Membre de la Légion d'honneur, Professeur à la Faculté de Médecine, Chirurgien Cons.t du Roi, Chirurgien en chef de l'Hopital de la Charité, etc

Né à Userche (Corrèze) le 1.er Mars 1760. élu en 1825.

Cliché très aimablement mis à notre disposition par M. le docteur Emile Boix, directeur des « Archives générales de Médecine. »

Dr EDMOND GOUDEAUX
de la Faculté de Médecine de Paris

Alexis Boyer

(1757-1833)

SA VIE — SON ŒUVRE

> « *La gloire se doit toujours mesurer aux moyens dont on s'est servi pour l'acquérir* ».
>
> La Rochefoucauld.

PARIS
Jules ROUSSET
12, Rue Monsieur-le-Prince

1904

A MON PRÉSIDENT DE THÈSE

MONSIEUR LE PROFESSEUR TILLAUX

Chirurgien de l'Hôpital de la Charité
Professeur de clinique chirurgicale
Président de l'Académie de Médecine
Commandeur de la Légion d'honneur

A ma mère et à mon père, en gage de mon affectueuse reconnaissance et de mon invariable tendresse, je dédie ce modeste travail.

A ces deux noms, entre tous chers à mon cœur, j'associe les noms de mes Maîtres de la Faculté et des Hôpitaux : M. le docteur Chevalier, chirurgien de l'hôpital Bichat ; M. le docteur Rendu, ancien médecin de l'hôpital Necker ; M. le docteur Lucas-Championnière, chirurgien de l'Hôtel-Dieu ; M. le docteur Bar, accoucheur de la Maternité de Saint-Antoine, M. le docteur Brocq, médecin de l'hôpital Broca ; M. le professeur Guyon, chirurgien de l'hôpital Necker. C'est à leurs enseignements et à leurs conseils que je dois mes connaissances professionnelles : je leur en exprime ici toute ma gratitude.

Je remercie non moins vivement, pour le très grand honneur qu'il a bien voulu me faire, en acceptant de présider cette thèse, M. le professeur Tillaux, qui, dans la chaire de clinique chirurgicale de la Charité, dont Boyer fut le premier titulaire, continue les traditions de science et de conscience de son illustre devancier.

E. G.

AVANT-PROPOS

—

Le 22 juillet 1902, la Société française d'histoire de la médecine célébrait le centenaire de la mort de Bichat et rendait un solennel hommage à la mémoire du grand chirurgien.

Une affluence nombreuse se pressait au Père-Lachaise autour de la tombe, fleurie en ce jour par la piété du souvenir. Admirateur anonyme, perdu dans la foule des notabilités connues, j'assistais à cette cérémonie. Des voix s'élevèrent, autorisées et éloquentes, qui dirent la carrière de Bichat, carrière exceptionnellement brillante et prématurément interrompue par une inexorable fatalité.

A entendre ces éloges, d'ailleurs, mille fois justifiés, ma pensée se reporta vers un autre chirurgien, contemporain de Bichat, dont j'avais également entendu louer la vie et les travaux, un an auparavant, par M. le professeur Tillaux dans une magistrale leçon.

Je pensai à Boyer.

Je pensai au magnifique discours de Roux, qui, en 1851, à la séance d'ouverture de la Faculté, associa dans un heureux parallèle Bichat et Boyer. Et je pensai que si la postérité avait pleinement rendu justice au premier, elle laissait le second dans un oubli bien immérité.

Je songeai encore, avec quelque tristesse, que beaucoup parmi les jeunes et que certains parmi les aînés ignorent l'un des plus illustres ancêtres de la chirurgie moderne et, de ce jour, je conçus le projet de retracer sa vie et de rappeler son œuvre.

Telle fut la genèse de ce travail, telle est l'idée directrice qui a présidé à sa réalisation.

J'espérais, lorsque je me mis à l'œuvre, apporter des documents inédits nombreux et je dois, à ma confusion, avouer que les recherches les plus patientes et les plus minutieuses n'ont pas tenu tout ce que j'en attendais. Uzerches, ville natale de Boyer, où je suis allé faire une enquête personnelle, a perdu dans des incendies les pièces les plus curieuses de ses annales et l'hôpital de la Charité, où Boyer exerça la chirurgie, pendant plus de quarante ans, a vu la meilleure partie de ses archives dispersée au vent des révolutions du siècle dernier.

C'est dans ces conditions défavorables que j'ai écrit cette étude, que j'avais rêvée complète et

qui n'est malheureusement pas sans lacune. Je l'ai écrite, avec l'unique souci de la vérité historique, persuadé qu'on n'honore jamais pleinement un homme, lorsqu'on se croit obligé de taire un fait important de sa vie, un détail notable de son caractère. Je me suis attaché à ne laisser dans l'ombre aucun des traits essentiels qui donnent à Boyer sa physionomie propre, sans essayer d'en adoucir la rudesse native.

Et c'est là précisément, à mon avis, ce qui doit légitimer cette biographie, après des éloges académiques.

Les panégyristes officiels, parlant d'un de leurs contemporains, qui, souvent, fut leur pair et leur ami, sont tenus par des considérations de personne et de milieu : ils laissent tomber la louange de leur plume en larges et belles périodes, mais la dispensent sans mesure dans sa forme éclatante. L'éloignement dans le temps permet seul l'impartialité absolue.

Echappant à toute contingence, je me suis efforcé d'être juste et d'être vrai.

Je devais encore être clair et, pour y parvenir, j'ai adopté le plan qui m'a paru le plus simple. Un premier chapitre résume brièvement la situation de la chirurgie française au XVIIIe siècle. Cet exposé trouve naturellement ici sa place : il est nécessaire à l'intelligence de la vie de Boyer et à l'appréciation de ses travaux qu'il éclaire

de la lumière qui leur convient : celle de leur temps.

Les chapitres, qui suivent, retracent l'existence de Boyer, toute de labeur opiniâtre et de résultats féconds ; l'œuvre accomplie, véritable encyclopédie synthétisant les connaissances anatomiques et chirurgicales d'une époque. Les dernières pages sont consacrées au professeur et à l'écrivain, au chirurgien et à l'homme privé, dont j'ai voulu dégager et préciser la personnalité à ces multiples points de vue.

J'estimerais ma tâche accomplie et le but que je me suis proposé atteint, si cette personnalité apparaissait sous un double aspect qui est réellement le sien ; si elle apparaissait comme celle d'un homme qui fixa l'attention du monde savant par son érudition professionnelle et qui, au milieu des honneurs qui lui vinrent, sans qu'il les eut jamais cherchés, sut rester simplement pour ses élèves : *le père Boyer*.

L'alliance de si nobles et de si rares qualités commande plus que le respect, elle force l'admiration. Elle impose une figure à la reconnaissance de la postérité. C'est un devoir que j'ai cru remplir en faisant revivre Boyer dans le culte imprescriptible du souvenir ; devoir qui m'a paru d'autant plus impérieux qu'enfant de la Corrèze je sais évoquer un fils glorieux du Limousin, dont presque tous mes compatriotes ignorent jusqu'au

nom. Aussi ai-je l'excuse, si je n'ai point réussi à écrire une belle étude, d'avoir, au moins, tenté une bonne action.

J'ose, d'ailleurs, croire qu'une telle biographie n'a pas seulement un intérêt historique, mais qu'elle a, encore et surtout, toute la valeur d'un enseignement moralisateur. A cette heure, où la lutte pour la vie devient au médecin chaque jour plus ardue et plus âpre, où les bons, souvent aux prises avec les difficultés du présent, peuvent parfois désespérer d'un avenir meilleur, la vie de Boyer doit être un réconfort et un exemple.

Elle montre — constatation pleine d'encouragements — qu'une existence est récompensée par le succès, quand elle a été remplie par l'effort, et qu'elle est couronnée par l'estime des hommes, quand elle a puisé ses principes directeurs aux sources les plus pures d'une conscience dédaigneuse de l'intrigue et toujours obstinée dans le bien.

APERÇU RAPIDE SUR L'ÉTAT DE LA CHIRURGIE FRANÇAISE AU XVIII[e] SIÈCLE

Avant de prendre la place qu'elle occupe légitimement aujourd'hui dans l'art de guérir, la chirurgie connut, en France, des fortunes diverses.

Au Moyen Age, elle resta confinée entre les mains de moines ignorants et de barbiers illettrés, et c'est, seulement, vers la fin du XIII[e] siècle, que son enseignement reçut un commencement d'organisation. Le premier collège, institué à cet effet, date de saint Louis, qui en approuva les statuts, rédigés par Jean Pitard, son médecin.

Dès lors, la chirurgie fut exercée par trois ordres de praticiens: les *inciseurs*, les *chirurgiens-barbiers* et les *maîtres-chirurgiens de Saint-Côme*.

« Les *inciseurs*, dit M. le professeur Tillaux, allaient de ville en ville, et traitaient surtout les hernies et la pierre. Ils étaient pour la plupart complètement illettrés; pourtant il se trouvait parfois parmi eux des hommes éminents : un de ces inciseurs fut Franco, l'inventeur génial de la

taille hypogastrique. Les *chirurgiens-barbiers* constituaient une corporation nombreuse et puissante et pratiquaient toute la petite chirurgie. C'est à cette corporation qu'appartint, pendant de longues années, notre illustre Ambroise Paré avant de faire partie de Saint-Côme. Les *maîtres-chirurgiens* étaient des lettrés, devaient connaître le latin et passaient des examens devant la confrérie de Saint Côme. Quelques-uns étaient des hommes éminents aussi bien par la science que par l'habileté professionnelle. Néanmoins les barbiers leur faisaient une rude concurrence. »

Cette concurrence donna lieu à de continuels procès et toute la première partie du XVIIe siècle ne fut qu'une longue lutte entre chirurgiens et barbiers. Ce furent ces derniers qui l'emportèrent et, en 1655, les chirurgiens vaincus demandèrent, eux-mêmes, à jouir des privilèges de leurs rivaux : la Faculté de médecine, à qui ils portaient ombrage, les vit avec plaisir solliciter une telle confraternité et s'empressa, pour les dégrader par une association avilissante, de les confondre dans la corporation des barbiers, soumise à son autorité.

Ce fut, pour la chirurgie, la cause d'un sommeil qui devait durer près d'un siècle ! Cette déplorable situation se prolongea, en effet, jusqu'en 1743, et ce n'est qu'à cette époque qu'un édit de Louis XV sépara définitivement les chirurgiens et les barbiers. L'édit, rendu sur la proposition

du chancelier d'Aguessau, avait été inspiré par La Peyronie, chirurgien du roi, qui s'était employé pour l'obtenir de toute son influence et de tous ses efforts.

Dégagée des entraves qui paralysaient son essor, la chirurgie, déjà constituée par les travaux de Guy de Chauliac, d'Ambroise Paré et de ses successeurs, pouvait escompter l'avenir. La Peyronie, d'ailleurs, avec une sollicitude jalouse et un désintéressement digne d'éloges, n'avait pas seulement songé à émanciper son art ; il s'était aussi inquiété des moyens de le propager et de le faire progresser. Dans ce but, en 1725, il avait reconstitué le collège de Saint-Côme avec six démonstrateurs titulaires, auxquels il avait ajouté six démonstrateurs-adjoints, qu'il rétribuait de ses propres deniers. Dans le même temps, il s'était efforcé de grandir la considération du chirurgien, en exigeant des candidats à la *maîtrise* des connaissances étendues.

Après sa mort, l'enseignement de la chirurgie fut assuré, de façon plus complète encore, par la fondation, en 1750, de l'Ecole de chirurgie, à qui fut annexé, en 1776, un hospice de perfectionnement et de clinique. L'enseignement était ainsi entièrement et sérieusement organisé.

Cette rénovation fut suivie des plus heureux effets. En moinsde cinquante ans, la chirurgie française fit de tels progrès qu'elle s'acquit une supé-

riorité indiscutable sur celle des autres peuples. A ce brillant résultat contribua, pour une large part, une association due à l'esprit toujours réformateur de La Peyronie, secondé par Mareschal, et qui exerça une influence décisive : l'Académie royale de chirurgie.

Conçue sur les bases d'un libéralisme éclairé, cette société devait, dans la pensée de ses fondateurs, réunir en corps tous les chirurgiens de France pour les faire collaborer au relèvement moral de leur profession, trop longtemps rabaissée au niveau d'un métier ; elle devait centraliser toutes les communications qui lui étaient adressées, publier celles qui présentaient un intérêt réel, encourager enfin toutes les initiatives par des concours annuels. Le programme était vaste et beau ; l'Académie sut le remplir.

De grands talents jetèrent sur elle un incomparable éclat. Elle compta parmi ses membres des hommes comme La Peyronie, J. L. Petit, Lamartinière, Bordenave, Hévin, Foubert, Pibrac, Quesnay, Morand et Louis pour n'en citer que quelques-uns parmi les plus connus.

Elle suscita dans toute la France une émulation noble et fructueuse : de toutes parts affluèrent vers elle des communications et des travaux remarquables, apportant des indications précieuses qu'elle recueillit dans ses *Mémoires*. Et ainsi se constituèrent des recueils riches de documents,

œuvre collective formant presqu'une encyclopédie chirurgicale.

Malheureusement, ces documents se trouvaient dispersés dans divers volumes et si l'Académie pensa à les revoir et à les classer, elle n'eut pas le temps de mettre à exécution son projet : en 1793, un décret de la Convention la supprima. Mais, en disparaissant, elle laissait des disciples et l'œuvre qu'elle n'avait pu pleinement accomplir fut reprise : elle fut achevée par un homme digne en tous points de ses devanciers. L'Académie royale de chirurgie eut en Boyer un illustre et fidèle continuateur.

LA VIE DE BOYER

1) HEURES DE LUTTE

Alexis Boyer naquit à Uzerches (Corrèze) le 1er mars 1757. L'acte qui mentionne sa naissance, et qui est conservé à la mairie de cette ville, nous apprend qu'Alexis Boyer était fils de Jean Boyer et de Thérèse Goudrias et qu'il eut pour parrain son oncle maternel, Alexis Goudrias, et pour marraine sa sœur aînée, Marie Boyer.

Son père était tailleur et sa mère tenait une petite boutique de mercerie. Le ménage était pauvre et l'instruction de l'enfant s'en ressentit : elle fut à peine ébauchée ou, tout au moins, des plus rudimentaires. Dès que le jeune Boyer sut lire et écrire, ses parents estimèrent ses connaissances suffisantes pour faire de lui un clerc de notaire et c'est en cette qualité qu'il fut placé, à quatorze ans, dans l'étude de Me Mondat.

L'enfant ne manifesta pour cette situation que de très médiocres aptitudes. Les grimoires et les

actes n'avaient pour lui que peu d'attraits et, journellement il s'échappait de son bureau pour courir à une boutique voisine, qui était celle d'un barbier. Là, il voyait pratiquer des opérations de petite chirurgie, pour lesquelles il montrait un intérêt, que seul, à pareil âge, une vocation irrésistible pouvait expliquer.

Un chirurgien de la ville, Antoine Cruveilhier, frappé des goûts du petit clerc, s'occupa de lui : il l'avait vu donner avec joie son temps et son activité au barbier les jours de grande foire, où les clients étaient aussi nombreux à venir *se faire ouvrir la veine* qu'à *se faire faire le poil* ; il avait été témoin de son adresse qui l'avait surpris. Il l'amena, d'abord, comme aide auprès de ses malades, l'associa, ensuite, à quelques-unes de ses opérations en lui confiant le soin des pansements. Le zèle d'Alexis Boyer ne se démentit pas, sa curiosité grandit.

Une seule idée ne tarda pas à hanter son esprit : étudier et apprendre la chirurgie.

Mais ce n'était là qu'un beau rêve, dont la réalisation lui apparaissait à lui-même impossible, quand une circonstance un peu étrange lui rendit quelque espoir. En 1773, un de ses parents, qui faisait le commerce des bestiaux et conduisait plusieurs fois par an des bœufs à Paris, lui proposa de l'accompagner dans un de ses plus prochains voyages. Boyer accepta avec enthousiasme

l'offre qui lui était faite. Aller à Paris, mais n'était-ce pas pour lui le moyen d'aller au foyer de la science et de s'y faire, peut-être, accorder une modeste place ?

Le cerveau plein d'illusions et le porte-monnaie vide, il partit vêtu de la bure grossière des paysans du Limousin et poussant devant lui un troupeau sur la route : c'est ainsi qu'il entra pour la première fois dans Paris.

Avant son départ, il s'était inquiété de savoir où se trouvait l'école de chirurgie. On lui avait indiqué la rue des Cordeliers.

A peine arrivé, il s'y rendit et l'émotion qu'il éprouva à la vue de ce bâtiment, dont les lignes rappelaient la puissante architecture grecque, ne s'effaça jamais de son esprit. Ce fut une des impressions les plus fortes de sa vie et souvent dans la suite, il se plut à l'évoquer devant ses amis. Il eut un regard d'envie pour les jeunes gens qu'il vit pénétrer dans ce monument qu'il considérait comme un sanctuaire ; il pensa, avec tristesse, que jamais il n'aurait bonheur semblable et, le cœur serré, il s'en alla.

De retour à Uzerches, il fut conter son voyage au barbier et au chirurgien. Il leur dit sa peine. L'un et l'autre eurent pour lui des paroles de consolation et d'encouragement. Le barbier, surtout, fier d'avoir pour élève un jeune homme qui aspirait à devenir un maître, lui rendit confiance en

l'avenir en l'assurant qu'il ne pouvait manquer de réussir. Il l'incita à travailler, et, escomptant les bénéfices qu'il retirerait de ce travail, l'accueillit de nouveau dans sa boutique. Boyer reprit la lancette et le rasoir, se remit à saigner et à raser, en attendant des jours meilleurs.

Il pensa qu'à un prochain voyage, il pourrait peut-être rester à Paris et s'ouvrit de ce désir à sa famille. Ses parents ne mirent aucune opposition à ses projets et ses deux amis, le chirurgien et le barbier, y applaudirent. Aussi se hâta-t-il d'offrir une seconde fois ses services au marchand de bestiaux. En juillet 1774, il retournait à Paris.

Son bagage n'était pas encombrant : toute sa garde-robe tenait dans un large mouchoir à carreaux et ses économies, que la générosité de sa sœur Marie était venue grossir, se composaient de douze écus de six livres. Mais, s'il n'était pas riche en numéraire, il l'était en espérances ; espérances qu'il fondait, surtout, sur une lettre de recommandation que lui avait donnée un avocat d'Uzerches, Me Gautier, pour un étudiant en médecine de Vigeois, nommé Fleygniat. Uzerches et Vigeois sont deux cantons voisins ; aussi Fleygniat prodigua-t-il à Boyer mille et mille protestations de dévouement, comme il sied, quand, à deux cents lieues du pays natal, on reçoit la visite d'un compatriote. Mais il dut lui avouer qu'il était, à la fois, sans ressource et sans crédit, et,

après l'avoir interrogé sur ses connaissances, il ne trouva rien de mieux à lui offrir que sa protection pour le faire entrer chez son barbier comme garçon.

Boyer n'avait pas le choix d'une situation, il dut accepter celle qu'on lui proposait et qui, si elle n'était pas très lucrative, avait le mérite de lui assurer la nourriture et le logement. Ce fut pour lui, comme il l'a dit plus tard, la *prêture* qui devait le mener au *consulat,* c'est-à-dire au véritable apprentissage de la chirurgie.

Cette prêture n'avait rien de brillant et Boyer en éprouva, au début, une amère déception. Dans son ignorance de l'organisation de la chirurgie, il avait cru continuer chez le barbier de Paris les petites opérations qu'il pratiquait chez le barbier d'Uzerches. Mais, depuis longtemps déjà, les barbiers de la capitale avaient été rejetés, par ordonnance royale en date de 1743, de la corporation des chirurgiens et les uniques soins, auxquels ils pouvaient prétendre, ne s'étendaient pas au-delà de la barbe et des cheveux. Boyer en conçut un violent dépit, qu'augmenta encore l'obligation, où il se trouva, de coucher dans une soupente prise sur la boutique. La position n'était, certes, pas enviable, si on en juge par une satire de l'époque, qui fait de la situation du garçon barbier le tableau suivant :

« A peine le coq a-t-il chanté que le garçon se

lève pour balayer la boutique et l'ouvrir afin de ne pas perdre la petite rétribution que quelque manœuvre, qui va à son travail, lui donne pour se faire faire la barbe en passant. Depuis ce temps jusqu'à deux heures de l'après-midi, il va chez cinquante particuliers peigner des perruques, attendre dans l'antichambre ou sur l'escalier la commodité des pratiques, mettre les cheveux des uns en papillotes, passer les autres au fer, et leur faire le poil à tous. Vers le soir, s'il est de ceux qui ont envie de s'instruire, il prendra un livre ; mais la fatigue et le dégoût que cause nécessairement l'étude à ceux qui n'y sont point accoutumés, lui procurent bientôt un profond sommeil qu'interrompt parfois le bruit d'une petite cloche, suspendue à la porte, qui l'avertit de faire le poil à un paysan qui entre...

« Jamais homme n'a exigé tant de respect d'un domestique et jamais, dans les îles, un blanc n'a cherché plus avidement à profiter de l'argent que lui coûte un nègre, qu'un maître chirurgien à profiter du pain et de l'eau qu'il donne à ses garçons. Une autre après-midi que celles où ils ont congé, il ne leur permettra pas de sortir pour aller aux leçons publiques de peur de perdre l'argent d'une barbe, qui ne viendra peut-être pas. C'est pourquoi les médecins, poussés par un esprit de charité, faisaient à ces pauvres jeunes gens des leçons de chirurgie dès quatre heures du matin. »

Fort heureusement pour Boyer, si ce tableau de la cupidité des patrons barbiers est exact, son patron à lui constituait une louable exception. Il demandait, à n'en pas douter, à son apprenti le travail pour lequel il l'avait embauché, mais il ne lui en laissait pas moins des heures de loisir. La boutique, où travaillait Boyer, était située rue de l'Ecole de médecine et, par conséquent, non loin de l'amphithéâtre d'anatomie. Circonstance heureuse, et que Boyer mit à profit !

Aussitôt libre, il allait rôder autour des salles de dissection. Après bien des hésitations, s'armant de courage, il essaya d'y pénétrer. Ses premières tentatives n'eurent pas grand succès. Timide dans ce milieu qui n'était pas le sien, il fut vite remarqué par les étudiants, qui ne lui ménagèrent aucune raillerie : il supporta tout avec résignation. Que n'eût-il pas supporté pour se mêler à leurs travaux ! A les voir disséquer ne pénétrait-il pas chaque jour plus avant dans les mystères de l'organisation humaine ? Le cercle de ses connaissances s'élargissait : il était heureux.

Il ne tarda pas à conquérir la sympathie de quelques jeunes gens laborieux, auxquels, très habilement, il avait su rendre quelques services. Il les avait entendus se plaindre des garçons de salle qui négligeaient de nettoyer et de ranger leurs scalpels. Pour se concilier leurs faveurs, après leur sortie, il essuya leurs instruments et

les passa à la pierre à aiguiser. Il désarma ainsi, en sachant se rendre utile, jusqu'aux plus turbulents. On oublia vite ses habits râpés et ses manières gauches et on lui fit sa petite place. Il continua les préparations des absents et en termina quelques-unes à la demande de leurs possesseurs.

Ceux qui, d'abord, l'avaient toléré l'apprécièrent alors à sa juste valeur. Son habileté émerveilla tout le monde et, bientôt, on ne le désigna plus dans toute l'école que sous le nom de : *préparateur des préparations.*

Il fut choyé et recherché, mais resta fidèle à ses premiers amis. Il ne les quitta que l'année suivante pour diriger les débuts de quelques étudiants, qui récompensaient ses services d'une petite rétribution. Quelque modeste que fût cette rémunération, elle n'en apporta pas moins à Boyer un commencement d'indépendance. Grâce à elle, il put se consacrer plus sérieusement à l'anatomie, ne travaillant plus chez son patron que les dimanches et jours de fête ; grâce à elle, encore, il put enfin échanger sa soupente de la rue de l'Ecole de médecine pour une mansarde du carrefour de l'Odéon, qu'il meubla d'un mobilier à lui : un lit de bois peint, une petite table, deux chaises et un bahut. L'ameublement tout entier ne lui revenait pas à moins de trente-cinq francs !

Le bruit de telles prospérités parvenu jusqu'à Uzerches y fit sensation. Sa famille en fut stupé-

faite et Boyer reçut bientôt un de ses neveux, Léonard Vareillaud, qu'on lui avait envoyé pour partager son opulence. La mansarde devint trop petite et Boyer transporta alors son domicile rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice.

Il dut redoubler d'économie pour suffire à tout. La tâche lui fut facilitée par son hôte, qui ne se montra jamais exigeant. C'était, dit un contemporain, un commensal, qui n'était pas plus difficile que l'oncle, « car celui-ci le conduisait tout simplement dans une gargotte du voisinage, où il s'attablait avec de bons ouvriers maçons, ses compatriotes, apportant comme eux son morceau de pain sous le bras, et comme eux aussi se faisant servir une tasse de bouillon et une portion de bœuf ».

Le repas du soir terminé, Boyer retournait à sa mansarde ; et les longues heures de la nuit — heures de repos pour les autres — étaient pour lui les heures bénies du plus fructueux des labeurs. Il étudiait avec passion l'anatomie et, comme sa chambre était sans cheminée et sans feu, pour se préserver pendant l'hiver des rigueurs de la température il se couchait très tôt, revêtait un vieux veston qui protégeait ses bras et poursuivait ainsi d'interminables lectures.

Le souci de ses études ne lui faisait pas oublier ses devoirs envers son jeune neveu. Il s'occupait de son instruction et aussi de celle d'un de ses

amis de Vigeois, nommé Lafond. Il les faisait profiter de l'expérience qu'il avait acquise et leur prodiguait leçons et conseils. Les élèves, dans la suite, justifièrent l'attachement du maître et montrèrent le profit qu'ils avaient su retirer de son enseignement : Vareillaud s'illustra comme chirurgien militaire et Lafond devint médecin de l'hospice des Incurables.

En 1781, cette existence de misère et de labeur reçut une légitime récompense, premier pas vers la fortune et vers la gloire : Boyer obtint la médaille d'or « pour avoir suivi avec assiduité les leçons de l'Ecole pratique et avoir fait, avec intelligence et adresse, sous les yeux des professeurs, des dissections et des opérations chirurgicales ».

La joie du lauréat fut grande et un nouvel événement ne tarda pas à la décupler. Admis comme élève, en 1782, à l'hôpital de la Charité par la voie du concours, Boyer allait enfin réaliser partiellement le beau rêve de sa jeunesse curieuse de science et passionnée d'étude. Il pouvait maintenant approcher les malades, suivre l'évolution des maladies, essayer de remonter à leurs origines, vérifier l'efficacité des divers traitements, faire, en un mot, des observations cliniques.

Ses aspirations n'étaient qu'à moitié satisfaites, puisque le maniement de la lancette et du bistouri lui restait interdit. Il assistait aux opérations, assurait le service des pansements, mais ne devait,

sous aucun prétexte, porter lui-même dans les humeurs la lame tranchante : il dut bien des fois en frémir d'impatience !

L'hôpital de la Charité, exclusivement réservé aux hommes, appartenait alors aux Frères Saint-Jean-de-Dieu qui y soignaient les pauvres, sous la direction d'un docteur régent de la Faculté.

L'un de ces moines, le frère Potentien, qui passait pour homme habile en chirurgie, devina Boyer et lui apprit le peu qu'il savait. Il lui enseigna notamment un procédé opératoire de fistule à l'anus ; procédé que l'élève perfectionna plus tard au point d'en faire le procédé de choix dans le traitement de cette affection.

Boyer n'écoutait pas seulement les leçons du matin à la Charité, il fréquentait assidûment l'après-midi le Collège royal de chirurgie. Il avait pour professeur Louis, dont il suivait la parole avec une religieuse attention. Une fois cependant, paraît-il, il eut un moment de distraction, dont Louis profita pour l'interpeller : « Monsieur, s'écria Louis, qu'est-ce que je viens de dire ? » Boyer, surpris, avait à peine entendu les derniers mots de la leçon interrompue, aussi répondit-il non ce qui venait d'être dit, mais ce qui logiquement devait immédiatement suivre. « Ah ! dit Louis en souriant, il paraît que Monsieur me devine ! » mot plus juste que ne pouvait le soupçonner son auteur et auquel la publication du *Traité*

des maladies chirurgicales devait, dans l'avenir, donner une valeur prophétique !

A cette même époque Boyer avait encore un autre maître : c'était Desault, que, concurremment avec Bichat, il secondait dans l'enseignement de l'anatomie, en qualité de moniteur.

En suivant des cours scientifiques, Boyer ne fut pas long à sentir les lacunes de son instruction première. Il vit la nécessité de les combler pour n'être point inférieur à ses égaux. Il ne savait pas le latin et ses camarades étaient, pour la plupart, capables de disserter en cette langue avec éclat. Il n'en fallut pas davantage pour le résoudre à apprendre les langues mortes.

Une rencontre venait précisément de le mettre en relations avec un homme, jeune comme lui, comme lui livré à des études sérieuses, mais d'un autre ordre : c'était un jeune abbé beaucoup plus épris de science que de théologie. Boyer et l'abbé Légal — c'était le nom du jeune ecclésiastique — se lièrent d'une étroite amitié et il y eut entre eux réciprocité de services ; chacun apprit à l'autre ce qu'il savait le mieux et ainsi Boyer se forma à une connaissance suffisante du latin qui lui facilita, dans la suite, ses études, en les lui rendant plus agréables.

C'est partagé entre ces multiples occupations que Boyer arriva au terme des années d'études que lui avait values le concours de 1782.

Un nouveau concours s'ouvrait, en cette même année 1787, pour un poste de chirurgien gagnant-maîtrise, devenu vacant à la Charité. Boyer l'affronta. Après de longues et difficiles épreuves, qui se prolongèrent, sans interruption, du 25 juin au 9 juillet suivant, il fut par l'unanimité des juges proclamé vainqueur. Il obtenait un titre, qui lui donnait la latitude de pratiquer la chirurgie à l'hôpital, pendant six ans, pratique que devait couronner le diplôme de maître en chirurgie. Ce dernier grade lui était accordé gratuitement, ce qui avait bien son importance. Les droits que devaient acquitter les autres candidats étaient, en effet, si considérables que Boyer n'aurait jamais pu les payer.

La fortune lui souriait donc définitivement et son avenir était désormais assuré : c'était la fin des privations qui avaient ébranlé sa santé sans atteindre son courage ; c'était la fin d'une douloureuse période de misère et le commencement d'une grande carrière.

Boyer avait alors trente ans. Il avait droit, en jetant un coup d'œil rétrospectif sur le passé, de considérer avec quelque orgueil le chemin parcouru. Que d'étapes franchies ! mais aussi au prix de quelles fatigues ! sa robuste constitution avait faibli un moment et le surmenage intellectuel, joint aux privations matérielles, avait failli terrasser cette indomptable énergie.

Une fièvre typhoïde, qu'on décorait alors du nom de fièvre putride, contractée à l'hôpital, au chevet des malades, cloua Boyer sur un lit de souffrances pendant de longues semaines. Il habitait la mansarde de la rue du Petit-Lion-Saint-Sulpice, et, au rez-de-chaussée de la même maison, se trouvait la boutique d'une honnête blanchisseuse, Mme Tripot. Bien des fois, au cours des soirées de l'hiver, il était descendu réchauffer ses doigts au fourneau de sa voisine et cette excellente femme, témoin des efforts du jeune homme, qui l'obligeait en tenant sa petite comptabilité, avait, d'abord, eu pour lui une affectueuse estime, qui s'était transformée en une amitié maternelle.

Aussi lorsque Boyer tomba malade, la blanchisseuse devint la plus dévouée des infirmières. Elle alla chercher un médecin de l'Hôtel-Dieu, qui, en présence de la gravité des symptômes, proposa le transport immédiat à l'hôpital. Mme Tripot s'y opposa. Elle s'offrit pour soigner le jeune homme, disant que sa fille passerait les jours près du malade et qu'elle-même y passerait les nuits. A elles deux, guidées par un homme de l'art, elles sauraient bien disputer à la mort une existence qui s'annonçait riche de promesses.

Les espérances de la blanchisseuse ne furent point déçues et, après une longue période d'abattement et de prostration, seulement entrecoupée de délire et d'hallucinations, Boyer revint à la

santé. La convalescence fut lente, mais le malade ne s'en plaignit pas, car elle fut pour lui pleine de charmes. Tandis qu'il recouvrait graduellement ses forces et sa pensée, il était délicieusement ému de reconnaissance et de tendresse. Un sentiment chaste et puissant venait de naître en son cœur : la fille de la blanchisseuse avait les plus jolis yeux du monde et elle s'était révélée si douce et si dévouée ! Loin de sa famille, loin de ses amis d'Uzerches et des riantes montagnes de son pays natal, Boyer connut la joie d'une passion partagée. Et de ce jour il se jura à lui-même de donner une sanction légale à l'idylle qui avait apporté à sa pauvreté le parfum de l'amour, de faire sienne, pour la vie, la femme qui lui avait souri dans le malheur.

Il voulut attendre, pour solliciter sa main, d'avoir une situation, mais, aussitôt nommé chirurgien gagnant-maîtrise, il se hâta de courir chez Mme Tripot, qui l'accueillit avec sa cordialité d'autrefois. Il avait à peine fini d'exposer le but de sa visite que la blanchisseuse se récriait. Elle lui objecta la pauvreté de sa fille ; elle lui dit qu'il regretterait un jour d'avoir obéi à l'impulsion d'un cœur généreux, s'il épousait une femme incapable de tenir son rang et de figurer sans désavantage dans le milieu social où les relations de son mari l'appelleraient à vivre. « J'ai fait toutes mes réflexions, répondit Boyer, mon parti est pris

vous déclare que si j'ai jamais eu quelque ambition, si j'éprouve aujourd'hui le désir de me faire un nom et de m'élever dans le monde, c'est pour faire partager à votre fille ma fortune et mon élévation. » La mère se laissa facilement convaincre et Boyer épousa Gabrielle-Adélaïde Tripot, que cette union devait faire dans la suite baronne de l'Empire.

Tel fut le roman de ce mariage que Philippe Boyer, dans la notice biographique qu'il a consacrée à la vie de son père, a omis de mentionner. C'est là une omission d'autant plus regrettable que l'acte passé sous silence est un de ceux qui honorent, peut-être, le plus une vie pourtant féconde en belles actions.

A cette heure de son existence Boyer avait réalisé tous ses rêves, il possédait les deux joyaux après lesquels il avait longtemps soupiré : il était chirurgien et l'heureux mari d'une femme adorée. Son bonheur lui semblait incomparable et toutes ses ambitions étaient réalisées.

L'une des prérogatives que lui conféraient ses nouvelles fonctions était d'habiter l'hôpital où il devait les exercer : le jeune ménage se fixa à la Charité, qu'il ne quitta que vingt ans plus tard. Et cependant, aux termes du concours, Boyer n'aurait dû y passer que cinq ans et quitter, par conséquent, son poste en 1792.

Mais à cette époque la France était en pleine

agitation politique et la Révolution, emportant dans son cours les vieilles institutions, pour les jeunes brisait toutes les entraves, rapprochait l'avenir et leur donnait ce qu'ils n'auraient osé se promettre. C'est ainsi que Boyer devint chirurgien en second de l'hôpital de la Charité, non parce qu'on l'y avait oublié, comme l'ont prétendu certains de ses biographes, mais parce qu'à ce moment l'hôpital fut laïcisé.

Dans la journée insurrectionnelle du 10 août 1792, les Tuileries avaient été prises et il y avait eu dans les bagarres de nombreux blessés, qu'on avait transportés à la Charité, hôpital le plus rap proché. Le surlendemain, un citoyen de la section de Marseille — quartier actuel du *Théâtre-Français* — se rendit à l'Assemblée législative et demanda à ce qu'il fût délibéré d'urgence sur un abus qu'il venait signaler : « L'hôpital de la Charité, dit-il, est encore gouverné par des moines ; je demande que, toute autre affaire cessante, on délibère sur ma motion, tendant à ce que le chirurgien-major Deschamps, son aide, le citoyen Boyer et six élèves soient promptement installés dans le dit hôpital. » La législative vota la proposition et délégua deux de ses membres pour saisir de ce vœu l'insurrection victorieuse. Ce vœu fut adopté à l'unanimité et la Commune prit, séance tenante, un arrêté qui installait Deschamps, Boyer et six élèves à la Charité en remplacement des frères Saint-Jean-de-Dieu expulsés.

Boyer devenait donc le second de son maître Deschamps dont il devait rester de longues années le collaborateur et l'ami. C'est auprès de lui et auprès de sa famille, loin des manifestations incessantes de la rue, loin aussi du tumulte des camps, qu'il passa toute cette période révolutionnaire, dont il ne parut même pas ressentir le contre-coup.

Vainement on cherche quelle fut son existence à cette époque troublée, on n'en rencontre aucune trace. A la Bibliothèque nationale se trouve, cependant, une pièce très curieuse, à la section des manuscrits, signée de Boyer. Elle est, d'ailleurs, sans intérêt au point de vue biographique. Elle date du 18 juillet 1789 : c'est un procès-verbal sur l'état du nommé Leconte, soldat au régiment des Gardes-françaises, qu'on soupçonnait avoir été empoisonné. Le procès-verbal déclare que l'indisposition ne présente aucune trace de poison et est signé de Poupart, curé de Saint-Eustache, de Philip, ancien doyen de la Faculté de médecine, d'Alexis Boyer, chirurgien, de Gallien et de Quinquet, apothicaires.

Boyer vit-il d'un œil sympathique la Révolution triomphante bouleverser l'ordre social ? En l'absence de tout document, il serait téméraire d'être affirmatif, mais on est, pourtant, en droit de penser qu'au début il se réjouit de l'état de choses nouveau instauré sur les ruines du passé. Il y gagna,

comme nous venons de le voir, un avancement dans la hiérarchie médicale, qu'en d'autres circonstances il n'aurait pu espérer si rapide. Et, dans la suite, si son esprit calme et pondéré réprouva, ainsi qu'il est probable, les folies sanglantes de la Terreur, encore dut-il donner vraisemblablement des preuves de civisme à la Convention pour conserver ses fonctions, son indépendance et sa vie. On ne saurait guère admettre d'autre hypothèse pour ces temps, où un soupçon tenait lieu d'une preuve, et où une délation, même injustifiée, conduisait sans délai à la prison et de là, le plus souvent, à la charrette fatale, pourvoyeuse de la guillotine.

Le chirurgien en second de la Charité ne fut pas inquiété et, sourd aux bruits du dehors qui faisaient trembler le monde entier d'effroi, il continua son œuvre de science.

C'est alors qu'il commença ses cours d'anatomie, très appréciés pour la clarté et l'exactitude des descriptions et qui attirèrent un public nombreux d'auditeurs. On s'écrasait, dit Feller, pour entendre l'ancien moniteur de Desault. Mais celui-ci rêvait déjà d'autres succès. En 1792, l'Académie royale de chirurgie remit, pour la troisième fois, au concours le sujet suivant : « Sur la meilleure forme des aiguilles propre à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux, et sur la manière de s'en servir dans le cas où leur usage est indispensable. »

C'était le prix fondé par La Peyronie et qui, dans deux concours précédents, n'avait pas été décerné, aucun des concurrents n'ayant été jugé digne de l'obtenir. Cette fois Boyer se mit sur les rangs et présenta un mémoire, publié par les soins de l'auteur, longtemps après, en l'an VIII, dans le troisième volume des *Mémoires de la Société médicale d'émulation.* L'illustre Compagnie avait reçu des travaux semblables de compétiteurs redoutables, tels que Lombard et Larrey, mais elle n'eut pas le temps d'en juger la valeur et de se prononcer : elle fut supprimée.

Par une loi du 18 août 1792, l'Assemblée législative avait aboli les universités et, avec elles, les facultés de médecine. La Convention, complétant cette œuvre de destruction, par décret du 8 août 1793, rendu sur la proposition du citoyen Grégoire, rapporteur du Comité de l'instruction publique, supprima toutes les Académies et sociétés littéraires « patentées ou dotées par la nation ». Cette mesure, bien souvent taxée de vandalisme, avait sa justification dans les nécessités du moment : la France, attaquée par l'Europe coalisée contre elle, ne devait songer qu'à défendre ses frontières. La jeune République avait surtout besoin de soldats et ne pouvait plus payer des savants. La pensée tout entière du pays était aux frontières avec les armées. N'était-ce pas l'heure grandiose, où l'on vit les soldats de l'an II, « va-

nus pieds superbes, marcher sur le monde ébloui » ? Mais, cette randonnée fantastique à travers l'Europe, de combien de vies humaines ne se paya-t-elle pas? Bientôt les chirurgiens manquèrent : en dix-huit mois six cents d'entre eux avaient trouvé la mort sur les champs de bataille ou dans les hôpitaux. C'était un souci patriotique que songer à les remplacer et c'est sous ce prétexte habile que Fourcroy proposa à la Convention le rétablissement des facultés de médecine. Le rapport lu à la séance du 7 frimaire, an III, fut accueilli par d'unanimes applaudissements et l'enseignement médical fut reconstitué par la loi du 14 frimaire, an III.

Cette loi prévoyait la création de trois écoles de santé, à Paris, à Montpellier et à Strasbourg. A celle de Paris étaient attachés douze professeurs. Les nominations furent faites par le Comité de l'instruction pnblique.

A ce moment-là, la réputation de Boyer était si considérable que son nom s'imposa : il fut appelé avec Sabatier à la chaire de chirurgie opérante (médecine opératoire). Il ne devait y professer qu'un jour sur deux, de germinal à vendémiaire, mais, à la demande du gouvernement, il fit des leçons quotidiennes, à l'exception du décadi et du quintidi de chaque décade. Cet enseignement lui convenait peu et, trois mois après, la chaire de clinique externe étant devenue libre par la mort

de Desault, qui en avait été le premier titulaire, Boyer posa sa candidature. Il eut pour concurrents Dubois et Pelletan. Ce dernier, d'une culture intellectuelle très remarquable, à la parole éloquente, l'emporta, élu par la majorité absolue des suffrages et au scrutin secret par les professeurs convoqués le 4 juin 1795.

De cet échec Boyer ne fut pas affecté et il continua ses cours de médecine opératoire, tout en travaillant aux quatre volumes de son *Traité d'anatomie*, qui parut en l'an VIII. Le 15 thermidor 1795, il obtenait, d'ailleurs, la chaire convoitée : il était nommé professeur de clinique chirurgicale.

Presque en même temps la Commission des secours publics le désignait, le 19 messidor an V, comme chirurgien en second de l'Hôtel-Dieu, alors appelé *grand hospice de l'Humanité*, et lui attribuait de ce fait trois mille francs d'appointements. C'était un bel avancement, mais un avancement que Boyer n'avait pas sollicité et qu'il ne désirait pas. Tous les souvenirs de sa jeunesse l'attachaient à l'hôpital de la Charité, nouvellement dénommé *hospice de l'Unité*. Il y avait depuis huit ans son domicile ; il y professait des cours privés d'anatomie, de médecine opératoire, de pathologie externe, fréquentés par de nombreux élèves : n'était-ce pas autant de raisons, pour l'y retenir. Enfin, il était une autre raison qui devait l'inciter à rester le second de Deschamps,

en dehors de l'amitié qu'il avait pour son vieux maître: aller à l'Hôtel-Dieu, mais n'était-ce pas s'exposer à avoir à lutter contre les souvenirs de Desault et l'éloquence professorale de Pelletan?

Aussi Boyer resta-t-il à la Charité. Tous les matins, il se rendait à son service de l'Hôtel-Dieu, mais avec le désir de n'avoir pas à y retourner le lendemain.

Il fit de nombreuses démarches pour obtenir l'autorisation de professer la clinique chirurgicale à la Charité, et cette autorisation lui fut enfin accordée le 4 prairial an X.

II) HEURES DE GLOIRE

Boyer n'était point encore au point culminant de sa carrière, et cependant, dans toute la force de l'âge, dans le plein épanouissement de son talent, il n'avait pas de rival pouvant lui disputer le sceptre de la chirurgie.

Ses deux maîtres, Chopart et Desault, étaient morts et Dupuytren avait, à peine, vingt-cinq ans. « Restaient, dit Dubois (d'Amiens) Pelletan et Sabatier, mais le premier semblait ne chercher la gloire que dans l'art de bien dire, et le second était arrivé à l'âge où il pouvait se reposer dans la sienne. On comptait encore Lassus et Lallement, mais autant celui-ci se laissait séduire par le charme des lettres, autant l'autre semblait se plaire dans une oiseuse érudition. Quant à Deschamps et à Giraud, on ne pouvait que rendre justice à leur honnête et très estimable capacité. Un seul aurait pu, peut-être, lutter avec Boyer, sinon par le savoir, du moins par le zèle et l'habileté : c'était Antoine Dubois, mais une expédi-

tion à la fois scientifique et guerrière l'avait entraîné loin de son pays et déjà il préludait aux études qui, dans une autre partie de l'art (obstétrique) devaient élever si haut sa renommée. »

Boyer était donc bien le Prince incontesté de la chirurgie et, suivant l'expression, un peu emphatique mais juste, d'un de ses panégyristes, « il semblait alors, comme Atlas, porter le monde chirurgical sur ses épaules ».

Cependant il n'était pas *docteur* et, d'après les nouveaux règlements de l'Ecole de médecine, il n'avait pas le droit d'exercer un art qu'il enseignait à d'autres depuis plus de dix ans, il n'avait pas le titre de médecin qu'il était appelé à conférer aux candidats qui postulaient pour l'obtenir.

Ce titre, il dut le conquérir ; et on s'imagine sans peine que la conquête lui en fut facile. L'assemblée des professeurs, se conformant à la circulaire ministérielle de fructidor an XI, décida qu'un acte public, auquel les membres de l'Ecole assisteraient en corps, tiendrait lieu d'examen pour Boyer et pour Lallement, chirurgien de la salpêtrière, qui se trouvaient tous les deux dans le même cas.

Le 19 fructidor an XI Boyer se soumit à cette formalité et la soutenance de sa thèse — Propositions de chirurgie — fut une occasion saisie avec joie par tous les professeurs pour faire une ovation triomphale à leur illustre collègue. Détail piquant :

la veille, le 18 fructidor, Boyer, qui devait être candidat le lendemain, présidait, assisté de Corvisart, Chaussier, Deyeux, Dubois et Fourcroy, la thèse de Claude Antoine Barrey « reçu docteur de l'université de Besançon, après 1793 » sur les « Dangers des ouvrages de médecine écrits à la portée de tout le monde ».

L'année suivante l'Empire était proclamé, Corvisart, premier médecin de Napoléon, fut invité à faire choix du premier chirurgien de l'Empereur : il désigna Boyer.

Les raisons scientifiques qui militaient en faveur de ce choix étaient assez nombreuses pour qu'on eût pu se dispenser d'y chercher des motifs extra-médicaux. Les adversaires de Corvisart affirmèrent, cependant, que le premier médecin de l'Empereur avait surtout obéi à des raisons de mesquine ambition personnelle. Boyer était un grand chirurgien, mais c'était surtout un modeste, « circonstance heureuse et que Corvisart, disait-on, avait saisie avec empressement, bien assuré qu'il était de ne jamais trouver auprès de son auguste client l'esprit dominateur d'un Maréchal ou d'un Lamartinière ».

A côté de cette opinion, qui paraît beaucoup plus inspirée de l'envie que de la vérité, il est intéressant de noter une déclaration de Napoléon lui-même à une séance de Conseil d'Etat. Napoléon, au cours d'un débat sur les grades universi-

taires eut l'occasion d'expliquer les raisons qui déterminaient son choix dans la désignation des savants qu'il adjoignait à sa maison civile : « j'aurais plus de confiance, dit-il ce jour-là, dans un médecin qui n'aurait pas étudié les sciences exactes que dans celui qui les posséderait, j'ai préféré M. Corvisart à M. Hallé, parce que M. Hallé est de l'Institut. M. Corvisart ne sait pas seulement ce que c'est que deux triangles égaux... Car par une bizarrerie de l'esprit humain, tel est un grand médecin ou un grand jurisconsulte qui n'a jamais pu apprendre une division complexe. »

Tout comme Corvisart, Boyer ignorait, sans doute, les théorèmes de géométrie relatifs à l'égalité des triangles, et, peut-être même, durant son existence toujours occupée de chirurgie, n'avait-il jamais trouvé un instant pour s'initier aux mystères de la division complexe !

C'était là, indiscutablement, bien des qualités pour le recommander aux préférences de l'Empereur, mais il est, cependant, permis de croire que c'est à d'autres titres qu'il dut sa nomination !

La nouvelle charge, dont il fut investi en messidor, an XII, obligeait Boyer à se rendre fréquemment aux Tuileries et on aimerait savoir quels rapports entretinrent Napoléon et son premier chirurgien. Mais les mémoires du temps, pourtant nombreux, qui nous ont transmis les souvenirs de la Cour, sont muets sur ce point.

N'est-on pas autorisé à penser, en raison même de ce silence unanime des contemporains, que Boyer se trouvait mal à l'aise dans des salons où se coudoyaient tous les puissants du monde et qu'il s'abstenait d'y paraître, en dehors des cas où l'on requérait ses services ? D'origine humble, Boyer avait conservé, pour le peuple et pour la bourgeoisie intellectuelle, une affection un peu exclusive. Là était le milieu social, dans lequel il se plaisait à vivre modestement sa vie, loin des petites intrigues de palais, loin des adulations obligatoires, dont sa fierté aurait eu quelque peine à subir la contrainte.

Et puis, il faut bien le dire, Boyer aurait-il eu le cœur d'un courtisan, il lui aurait été difficile d'en acquérir la manière d'être : sa vie passée ne l'avait pas préparé aux révérences cérémonieuses ; il ignorait l'art de la conversation qui charme, du compliment qui séduit. Sa culture se ressentait des lacunes de son instruction première.

Sa bonhomie sans affectation aurait singulièrement contrasté avec l'esprit de certains de ses collègues, et des assiduités à la Cour n'auraient pu que l'exposer à des comparaisons mondaines, qui n'eussent assurément pas été en sa faveur. Qu'on en juge plutôt par cet exemple. Hallé se trouvait, un jour, en grande controverse sur une question médicale avec une princesse, qui défendait une opinion très fausse, qu'elle voulait abso-

lument faire partager à son contradicteur. La situation était délicate, mais elle n'était pas pour embarrasser Hallé. Accompagnant ses paroles de son sourire le plus aimable : « Tenez, Madame, dit-il, distinguons, j'ai pour moi le *fait*, mais vous avez bien certainement *le droit*, j'entends le droit de défendre votre opinion, et cela pour trois raisons : vous êtes jeune, vous êtes belle et vous êtes princesse ! »

Avec quel plaisir une femme donne toujours raison au contradicteur qui a, pour la convaincre, de semblables arguments !

Boyer, dans sa franchise, n'avait pas de ces subtilités de langage et il eût entièrement manqué d'habileté pour faire assaut d'esprit devant un cercle de dames appelées à compter les coups. Le théâtre de ses exploits à lui, c'était sa salle d'opération et son cabinet de travail : de là, il pouvait étonner ses contemporains ; sur le terrain de la galanterie, il n'aurait réussi qu'à les faire sourire.

Auprès de Napoléon Ier, son rôle ne fut pas moins effacé.

Il garda toujours vis-à-vis de l'homme devant qui tremblait le monde, une attitude respectueuse, mais digne. Il avait pour l'Empereur une profonde admiration, l'admiration qu'ont tous les timides pour les audacieux. Et cette admiration se doublait d'une sympathie très réelle, qui s'affirma surtout à l'heure sombre où le vainqueur de l'Europe,

trahi par la fortune des armes, devint le prisonnier de l'Angleterre. Boyer n'était pas de ceux que tout triomphe entraîne invariablement derrière son char acclamé, mais, ami des jours de bonheur, il était surtout de ceux que la défaite ne saurait éloigner, de ceux que l'adversité rapproche. Dans le malheur, il garda au vaincu de Sainte-Hélène, une constante fidélité, dont, plus tard, la Restauration lui tint quelque rigueur.

Napoléon avait deviné Boyer et, sous l'écorce un peu rude, il avait su discerner l'âme forte et le cœur généreux. Deux années consécutives, en 1806 et en 1807, il s'était fait accompagner de son premier chirurgien dans les deux campagnes de Prusse, mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la vie mouvementée des camps était sans charme pour cette nature paisible, toujours douloureusement impressionnée par le spectacle sanglant des champs de bataille. Boyer avoua, d'ailleurs, son désir de rentrer en France pour y poursuivre des études plus en harmonie avec ses goûts et ses aptitudes : il en reçut l'autorisation à la signature de la paix, et, au lendemain de Tilsitt, il reparut à la Charité.

De retour à Paris, Boyer ne s'en éloigna plus qu'une fois pour le service de l'Empereur. En 1812, le maréchal Suchet, duc d'Albuféra, gouverneur militaire de Valence, avait demandé son rappel pour raison de santé. Napoléon lui envoya

son premier chirurgien, qui l'opéra d'une fistule à l'anus et le guérit. Au cours de ce voyage, Boyer courut de graves dangers. L'insurrection était encore maîtresse d'une grande partie du pays et les bandes de Mina, toujours redoutables, faillirent capturer Boyer et son escorte. De cet aventure Boyer conserva un pénible souvenir, qui eut longtemps un écho dans ses conversations intimes.

Sa charge de premier chirurgien de l'Empereur ne fut donc pas sans ennui, mais elle ne fut pas sans profit. Napoléon récompensa magnifiquement Boyer : en 1807, il le nomma chevalier de la Légion d'honneur, distinction très rare et à laquelle on attachait alors un prix d'autant plus grand que l'ordre, d'institution récente, ne comprenait parmi ses membres que les célébrités reconnues et incontestées. Par le même décret, il le faisait officier de sa maison militaire et baron de l'Empire. Deux ans après, en 1809, il lui attribuait une dotation de vingt-cinq mille livres de rente sur les provinces Illyriennes, récemment conquises. La munificence impériale apportait, à la fois, à Boyer les honneurs et la fortune.

Aussi son bonheur pouvait-il paraître parfait ; et, pourtant il était loin d'être sans mélange. Un événement domestique venait de troubler son existence. Peu sensible aux honneurs, Boyer ressentait vivement les blessures du cœur et, sous

ce rapport, l'année précédente l'avait cruellement éprouvé.

En 1808, Dupuytren, qui préludait à ses futurs succès, avait sollicité et obtenu la main d'une de ses filles. Boyer était heureux de ce mariage, qui faisait entrer dans sa famille un jeune homme, en qui le monde savant était unanime à placer les espérances d'avenir de la chirurgie française. Cette union, en même temps qu'elle présentait au père toute garantie, flattait l'amour-propre du chirurgien. Boyer en vit arriver le jour avec joie.

Ce jour lui réservait une douloureuse déception. Vers dix heures du matin, tous les invités étaient réunis, au n° 9 de la rue de Grenelle, dans le spacieux hôtel que Boyer avait acheté à la marquise de Créquy et qu'il habitait depuis que ses fonctions auprès de l'Empereur l'avaient obligé à quitter son modeste appartement de la Charité. Une seule personne manquait, mais on ne pouvait guère, en cette occasion, se passer d'elle : c'était le fiancé. On attendit vainement jusqu'à onze heures sans le voir paraître. En hâte, on dépêcha un ami près de lui pour aller le chercher. L'ami revint, mais il revint seul. Dupuytren avait simplement répondu qu'il avait réfléchi et qu'il ne se mariait plus.

Boyer ne pardonna jamais à Dupuytren (1) et,

(1) Dupuytren avait été l'élève de Boyer et Pariset affirme que c'est grâce à la puissante protection de son maître que Dupuy-

dans la suite, il lui montra une hostilité souvent injuste que, seules, peuvent expliquer les circonstances toutes spéciales qui la déterminèrent.

En 1810, la jeune fille, d'abord fiancée à Dupuytren épousa Roux, rival sacrifié de Dupuytren dans tous les concours, qui semble ainsi avoir suivi son heureux concurrent sur tous les terrains... y compris celui de l'amour.

Les honneurs étaient incapables de griser Boyer, les chagrins intimes impuissants à l'abattre. Dans le travail, il se reposa de l'apparat encombrant des uns, dans le travail il se consola de la tristesse inséparable des autres, et, en 1814, parut son fameux *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, œuvre patiente d'un labeur obstiné. Le succès de l'ouvrage fut considérable et dans le chapitre suivant nous verrons qu'il était mérité. Le livre fut traduit en plusieurs langues et la réputation de l'auteur franchit avec lui les frontières : elle fut bientôt universelle.

Il n'aurait tenu qu'à Boyer de donner à sa célébrité la consécration d'un fauteuil à l'Institut. La mort de Sabatier avait été une occasion des plus favorables, mais, par un scrupule qui l'honore grandement, Boyer refusa de se présenter.

tren l'emporta, en 1803, au concours de chirurgien de seconde classe, dans lequel il eut pour concurrents : Tartra, Hedeloffer, Maygrier et Roux.

Il avait appris que son vieux maître Deschamps posait sa candidature ; il n'en fallut pas davantage pour le faire renoncer à poser la sienne. Il fit plus : Deschamps était discuté, son élection paraissait incertaine. Boyer mena une très vigoureuse campagne en sa faveur et il eut, enfin, la joie de le voir triompher. Sa délicatesse et son désintéressement devaient le tenir longtemps éloigné de l'Académie des sciences, où il n'entra que treize ans plus tard, en 1825.

Sans doute faut-il trouver une cause à ce long retard dans la restauration monarchique de 1815. Le premier chirurgien de l'Empereur était suspect aux Bourbons et la célèbre Compagnie, bien que peu favorable à Louis XVIII, ne voulut, cependant, pas s'exposer au risque d'encourir la colère royale par une élection qu'elle craignait de voir interpréter comme une manifestation provocatrice.

Mais Boyer, malgré ses sympathies avouées pour Napoléon, ne s'en imposa pas moins dans maintes circonstances, où sa réputation parla plus haut que ses détracteurs. En 1815, il fut appelé, sous la pression de l'opinion publique, à faire partie de la commission chargée de la réorganisation de l'enseignement dans les écoles de médecine et de chirurgie.

En 1817, il fut de nouveau consulté officiellement, mais cette fois confidentiellement, sur le

même sujet : c'est alors qu'il dicta à son fils Philippe le rapport manuscrit que M. Double exhuma, en 1835, des cartons du Conseil d'Etat et déposa sur le bureau de l'Académie de médecine.

En 1820, une ordonnance, en date du 20 décembre, institua l'Académie de médecine, qui devait, au terme du règlement, comprendre quatorze chirurgiens comme membres titulaires. Le roi s'était réservé les premières nominations, qui furent faites sous l'inspiration de Portal par ordonnance du 27 décembre : Boyer fut compris dans cette première promotion. On pouvait, dès lors, le croire rentré en grâce auprès des pouvoirs, lorsque brusquement les troubles, dont la Faculté de médecine fut le théâtre, vinrent de nouveau le rendre suspect au gouvernement, ainsi, d'ailleurs, qu'un grand nombre de ses collègues.

A cette époque, les étudiants en médecine, preque tous affiliés à des sociétés secrètes, constituaient la fraction la plus remuante et la plus active de l'opposition politique. Leurs professeurs, en majorité favorables aux idées libérales, les encourageaient dans cette attitude. La nomination de l'abbé Frayssinous comme grand-maître de l'Université surexcita encore les esprits et, le 18 novembre 1822, à la séance de rentrée de la Faculté, des scènes de désordre inouïes se produisirent, auxquelles l'éloge de Hallé, prononcé par Desgenettes, servit de prétexte. Le lendemain

l'Ecole était fermée et, malgré une protestation signée de douze cents étudiants, elle le resta jusqu'au 2 février 1823, où elle fut rouverte avec onze professeurs nouveaux. Le ministre de l'instruction publique avait profité de l'événement pour se débarrasser de tous les suspects et procéder à une épuration du personnel enseignant depuis longtemps projetée.

Les destitutions furent le résultat de deux mois de pourparlers, au cours desquels se tramèrent les plus ténébreuses intrigues. Boyer ne pouvait échapper à la délation, mais la calomnie resta contre lui sans résultat : il garda sa chaire.

Bien mieux : la même année, Louis XVIII le mit au nombre de ses chirurgiens consultants. Ce n'était pour Boyer qu'une fonction honorifique, mais elle montrait en quel estime son talent était tenu ; estime d'autant plus précieuse qu'elle venait d'un roi, qui était en droit d'avoir contre l'homme quelques rancunes politiques.

Ces mêmes fonctions, Boyer les retrouva à la mort de Louis XVIII auprès de son successeur et, à l'abdication de Charles X, auprès de Louis-Philippe. Il fut, ainsi, le chirurgien officiel de quatre souverains, d'un empereur et de trois rois, ce qui, dans l'histoire, constitue un record aussi indiscutable que peu banal.

A la célébrité de Boyer il ne manquait plus qu'un titre : l'Institut. En 1825, le fauteuil de Des-

champs, devenu vacant par la mort du titulaire, lui fut attribué sans compétition. Il était à l'apogée de sa gloire.

Mais il était aussi sur la pente fatale de la vieillesse et des douleurs, qu'il croyait rhumatismales, ne tardèrent pas à interrompre son activité. Lorsque l'épidémie de choléra, qui fit de si nombreuses victimes, éclata à Paris, il était malade et avait dû momentanément cesser son service d'hôpital. Cela ne l'empêcha point d'être compris dans les distinctions accordées au personnel médical, en récompense du dévoûment qu'il avait mis à enrayer le terrible fléau. Boyer, qui s'était fait de la vie une philosophie très douce, n'en parut pas autrement surpris, mais il s'en égaya fort devant ses élèves : « C'est sans doute, leur disait-il, pour n'avoir vu aucun cholérique qu'on m'accorde la médaille ! »

L'esprit restait toujours jeune, si le corps avait vieilli. Mais le corps avait bien irrémédiablement vieilli : les privations de la jeunesse et le surmenage de toute une longue carrière l'avaient usé. Boyer pouvait et devait songer au repos. Il n'était plus capable de remplir avec sa régularité habituelle les fonctions de chirurgien en chef de la Charité, fonctions qui lui avaient été confiées à la mort de son maître Deschamps. Il se reposa de ce soin sur son second, qui n'était autre que son gendre, le chirurgien Roux : ses chers malades restaient entre des mains habiles.

Dans le même temps, il cessa, à peu près, ses visites à sa clientèle de ville, remplacé auprès d'elle par son fils Philippe, qui venait d'entrer avec éclat dans la vie médicale.

Il se confina, dès lors, dans son cabinet de travail, d'où il ne sortait que rarement pour se rendre à l'Académie ou à l'Institut : encore ne pouvait-il effectuer ces sorties qu'en voiture.

La vieillesse lui était cruelle. La mort de sa femme vint l'accabler. Le 15 mars 1832, il perdit la compagne qui, pendant plus de quarante ans, avait fait le bonheur de son foyer domestique. Il ne put s'en consoler. Il chercha une atténuation à sa douleur dans ses visites quotidiennes au cimetière de l'Est (aujourd'hui cimetière du Mont-Parnasse), consacrant le reste de ses journées, qui lui paraissaient interminables, au travail et à des œuvres de bienfaisance.

S'il allait encore quelquefois à l'hôpital, c'était surtout pour s'inquiéter des misères à soulager et pour y distribuer des aumônes. Il essayait d'oublier ses chagrins à soulager les souffrances d'autrui.

Il convient, d'ailleurs, de dire qu'il avait toujours fait un noble emploi d'une fortune noblement acquise. Ainsi, en 1812, lors du voyage qu'il fit à Uzerches en compagnie de madame Boyer, il avait comblé de bienfaits toute sa famille. Il

n'avait surtout pas oublié son excellente sœur Marie, qui, en 1774, lorsqu'il partit à la conquête de Paris, riche seulement d'espérances, avait grossi son porte-monnaie des modestes économies de sa petite bourse. Mariée à un brave ouvrier, nommé Vareillaud, Marie fut veuve très jeune avec plusieurs enfants. Boyer la dota d'une pension annuelle et viagère de douze cents francs ; il recueillit chez lui ses fils et les poussa tous à de très honorables situations. Il ne fut pas moins généreux pour les enfants de son frère, auxquels il fit aussi des pensions viagères, en stipulant qu'elles seraient réversibles sur leurs veuves.

Hélas ! ni le travail, ni la charité ne pouvaient plus donner à Boyer l'illusion d'une joie, son cœur terriblement meurtri saignait toujours. La mort seule, en le délivrant d'une vie sans charme et dont il subissait péniblement le poids, pouvait lui apporter l'oubli.

Boyer pouvait disparaître de la scène du monde. Le rôle qu'il avait joué avait été suffisamment glorieux pour perpétuer son souvenir et assurer à son nom une place durable dans le souvenir des hommes. Il pouvait disparaître, sa tâche était remplie : il avait été utile à la science et il avait honoré son pays.

Le 16 novembre 1833, en rentrant de l'hôpital de la Charité, Boyer fut subitement pris d'un malaise général, s'accompagnant de frissons. Dans

la nuit survinrent des douleurs lombaires, qui lui parurent présager le commencement d'une crise de coliques néphrétiques. Il n'attendit pas l'apparition d'autres symptômes ; il se fit immédiatement poser quatre-vingt-dix sangsues à l'anus. Il employa précisément là un moyen curatif, contre lequel il avait très souvent exercé sa raillerie malicieuse, tant il est vrai que l'homme, même le plus judicieux, peut révéler en lui les contradictions les plus surprenantes ! Les sangsues n'amenèrent pas une grande déperdition de sang et, cependant, des symptômes ataxiques apparurent, bientôt suivis de collapsus et de prostration.

On courut chercher Lherminier, médecin de la Charité, lié au malade d'une vieille amitié. Les soins les plus dévoués restèrent impuissants, L'adynamie s'accentua chaque jour ; il fut impossible d'en enrayer les rapides progrès.

Boyer succomba le 25 novembre à six heures du matin dans sa soixante dix-septième année : il était chirurgien de la Charité depuis plus de quarante six ans !

Il laissait un fils et deux filles. Son fils, Philippe Boyer, fut comme lui chirurgien à la Charité, ses deux filles avaient épousé : l'une Roux, qui devint plus tard chirurgien de l'Hôtel-Dieu et professeur à la Faculté ; l'autre Lacane-Laplagne, plus connu sous le nom de Laplagne-Barris, président

de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, pair de France et que Louis-Philippe institua, en 1850, un de ses exécuteurs testamentaires.

La mort de Boyer fut un deuil pour la science française et la jeunesse des écoles ressentit vivement la perte qu'elle éprouvait en la personne d'un des maîtres qui lui étaient les plus chers. Toute la presse, aussi bien la grande presse politique que la presse médicale, paya un légitime tribut d'hommages et de regrets à l'homme de bien et de savoir qui venait de disparaître. Mais nul discours n'arrêta son cercueil sur le bord de la tombe, car, par une suprême modestie, Boyer s'était opposé dans un testament, daté de 1832, aux louanges posthumes qui n'auraient pas manqué de se produire à ses obsèques : « je veux, disait-il, dans ses dernières volontés, que mes funérailles soient faites de la manière la plus simple et la moins coûteuse et qu'il ne soit prononcé aucun discours par qui que ce soit. »

Boyer fut obéi et son enterrement n'en eut, d'ailleurs, pas moins d'éclat. Les larmes des assistants dirent éloquemment ce que les désirs du mort obligeaient à taire. Le lendemain, 28 novembre, la *Gazette médicale* rendait compte en ces termes de la cérémonie :

« Les obsèques de M. Boyer ont eu lieu hier. Après avoir été présenté à l'église de l'Abbaye, le corps a été porté au cimetière du Mont-Par-

nasse. Le convoi était nombreux. Il se composait de la réunion des professeurs de l'Ecole de médecine en costume, le doyen en tête, d'une députation de l'Académie des sciences, d'un grand nombre de médecins de Paris et de la plus grande partie des étudiants en médecine. Ces derniers ont dételé les chevaux du char et ont traîné eux-mêmes le corps de leur ancien Maître. Arrivé au cimetière du Mont-Parnasse, ils l'ont porté sur leurs épaules et l'ont déposé dans la tombe.

« On ne pouvait, en effet, rendre trop d'honneurs à l'homme savant et consciencieux qui a rempli pendant si longtemps et avec tant de profit pour la science, la chaire de clinique chirurgicale à l'hôpital de la Charité. Aucun discours n'a été prononcé sur la tombe de M. Boyer, d'après le vœu qu'il en avait formellement exprimé dans son testament. Tout s'est passé dans le plus grand ordre pendant cette imposante cérémonie funèbre. »

La dépouille mortelle fut inhumée dans un caveau de famille où elle se trouve encore aujourd'hui. Le monument funéraire qui la recouvre d'une architecture sobre et sévère, voisine avec celui d'Orfila. Sur la pierre, noircie par le temps, pas le moindre titre, un seul mot, un nom : *Boyer*.

SON ŒUVRE

Boyer mort se survécut et se continua dans ses œuvres. Soucieux de l'avenir d'une science, qu'il aimait d'une affection d'autant plus vive qu'il avait dû surmonter plus de difficultés pour se hausser jusqu'à elle, il ne voulut pas laisser infécondes les connaissances si péniblement acquises. Il pensa à en faire profiter la postérité.

Il écrivit pour elle ce qu'une longue expérience et de laborieuses études lui avaient appris : n'est-ce pas dire qu'il écrivit beaucoup ?

Son œuvre, en effet, remarquable à bien des titres, comme nous le verrons dans la suite, frappe au premier abord par son étendue. Elle réunit et elle embrasse tout ce qui touche à la chirurgie : elle va de l'anatomie descriptive à la clinique, en passant par la médecine opératoire et la pathologie externe. Elle a une ampleur qui étonne, une force qui séduit.

Les productions de cet esprit, toujours préoc-

cupé de toutes les questions de son art, sont nombreuses, mais, parmi elles, il en est deux qui se détachent au premier plan, qui commandent l'attention et appellent des commentaires : le *Traité complet d'anatomie* et le *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent.*

∴

Le *Traité complet d'anatomie* parut de 1797 à 1799. Il comprenait quatre volumes. Boyer y reproduisait, en les complétant, les leçons qu'il avait déjà professées devant les nombreux auditeurs de ses cours privés.

L'ouvrage eut du succès : la première édition fut rapidement épuisée ; on dut en tirer trois autres, la quatrième en 1815.

Ce traité était nécessaire. Il venait à son heure pour remplacer les traités incomplets et par trop élémentaires de Winslow et de Sabatier, les seuls livres ayant alors quelque vogue dans les écoles et dans lesquels les étudiants ne trouvaient que des connaissances insuffisantes, parfois même erronées. Boyer, en l'écrivant, s'était inspiré des besoins de son temps. Il avait obéi aussi au désir de propager et de répandre la méthode de son

maître Desault : l'exactitude dans l'observation et la minutie dans les détails.

Cette méthode, un peu aride, plaisait à Boyer, qui réprouvait hautement l'esprit novateur de Bichat. Tandis que ce dernier, en effet, semblait donner la physiologie pour complément indispensable à l'étude de l'anatomie, Boyer affirmait, au contraire, que l'anatomie devait être enseignée pour elle-même, dans toute sa simplicité et sans la moindre considération sur une autre science, peut-être connexe, mais, en réalité, étrangère. Il en avertissait le lecteur, dès sa préface, par ces mots : *ornari res ipsa negat contenta doceri.*

Aussi ne se lança-t-il pas dans les difficultés d'un plan original et adopta-t-il le plus naturel. Dans son traité, il débute par le squelette, commençant la description des os par le frontal ou coronal, il continue par la myologie, l'angeiologie, la névrologie pour finir par la splanchmologie. Cette méthode avait l'avantage de faciliter le travail des débutants et c'était surtout à eux que s'adressait l'auteur. C'est encore celle qui est la plus claire et, « malgré les éloquentes protestations de Bichat, qui s'écriait que la nature, ainsi considérée, est repoussante et que de telles méthodes tuent le génie sans soulager la mémoire ; de Bichat qui soutenait que si Desault eut vécu, il aurait brisé de ses propres mains l'autel qu'il avait élevé » c'est elle qui a triomphé, puisque les divisions du

livre de Boyer sont restées classiques de nos jours.

Ce fut vraisemblablement cette clarté qui valut son succès à l'ouvrage. Plusieurs générations d'élèves s'y initièrent à l'organisation humaine et, pendant vingt ans, dans les éditions qui se succédèrent, grâce à de nombreuses additions de l'auteur, l'œuvre resta jeune d'actualité.

Mais lorsque, plus tard, Boyer, trop occupé de son grand *Traité des maladies chirurgicales*, dut renoncer à la tenir à jour, d'autres livres d'anatomie survinrent qui, mis au courant des nouvelles découvertes, lui furent préférés. L'œuvre avait vieilli : elle avait eu le sort commun à toutes les œuvres semblables, qui ne peuvent constamment s'enrichir des dernières observations faites, alors que la science continue, cependant, à progresser.

Le *Traité complet d'anatomie* n'a plus pour notre époque qu'un intérêt historique, mais il est équitable, pour l'apprécier sainement, de songer que, pour la sienne, il répondit à un besoin et qu'il fut d'une grande utilité.

Ce mérite doit le préserver de l'oubli.

*
* *

A écrire ce traité, Boyer avait, d'ailleurs, simplement essayé ses forces. Il avait pris conscience de ses moyens et, fort de l'expérience acquise, désormais sûr de lui, il allait bientôt entreprendre l'œuvre maîtresse de sa vie.

Boyer était déjà vieux qu'il n'avait encore rien publié d'important en chirurgie. Ce ne fut qu'après sa nomination comme premier chirurgien de l'Empereur qu'il songea à réunir et à grouper dans un livre didactique les matériaux de son enseignement sur la médecine opératoire, la pathologie externe et la clinique chirurgicale. En son esprit ce ne devait être, au début, qu'une suite de leçons. Mais, à peine fut il entré dans la voie des réalisations qu'entraîné par l'intérêt de son sujet, il modifia radicalement sa conception première pour envisager la possibilité d'un grand ouvrage, résumant les connaissances chirurgicales de son époque.

Le *Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent* fut commencé en 1814 : Boyer avait 54 ans et il n'hésitait pas à entreprendre une œuvre, devant laquelle aurait reculé, sans doute, tout autre que lui. C'est qu'aucune diffi-

culté n'était capable de lasser sa volonté patiente et tenace. Il savait combien difficile à atteindre était le but qu'il proposait à son activité et, loin de trouver dans cette perspective un motif de découragement, il y voyait une nouvelle raison de multiplier ses recherches et d'étendre ses connaissances. Quelles recherches, en effet, et quelles études nouvelles ne dut-il pas poursuivre pour créer cette véritable encyclopédie chirurgicale, qui, dès son apparition, porta si haut la célébrité de son nom !

Son ouvrage, on peut le dire, était sans précédent dans les annales de la science. La chirurgie française possédait la *Grande chirurgie* de Guy de Chauliac et les *Œuvres* d'Ambroise Paré ; l'étranger pouvait montrer avec quelque orgueil les *Œuvres* de Fabrice d'Aquapendente, les *Institutions* de Heister, les *Opuscules et les discussions chirurgicales* de Haller, les *Aphorismes* de Boerhaave, le *Cours de chirurgie* de Benjamin Bell ; mais toutes ces publications remontaient au XVIe siècle et, eussent-elles été récentes, nulle d'entre elles n'aurait pu prétendre à l'ampleur du *Traité des maladies chirurgicales*.

L'apparition, en 1814, des onze volumes, qui composent ce traité, fut accueillie avec un enthousiasme que partagea tout le monde savant, enthousiasme qu'on comprend, sans peine, en considérant les ouvrages que celui de Boyer ve-

nait remplacer. Ceux, en effet, qui étaient réputés classiques, bien que dûs à des hommes de grand mérite, étaient ou incomplets ou très abrégés; de ce nombre : les trois volumes de Jean-Louis Petit, l'unique volume de Hévin, les essais de Chopart et de Desault. Enfin la *Pathologie* de Lassus paraissait plus fastidieuse qu'utile par une érudition qu'à chaque instant on sentait recherchée et voulue ; la *Nosographie* de Richeraud, écrite d'une plume habile, n'avait guère d'autre mérite que celui d'une forme brillante. Il n'existait ainsi, en France, aucun traité exposant dans tous ses détails l'art de la chirurgie, aucun traité, où un jeune chirurgien, désireux de s'instruire, pût trouver l'ensemble des connaissances qu'il pouvait désirer acquérir.

L'ouvrage de Boyer, qui embrassait toutes les parties de la chirurgie et les exposait avec des développements jusqu'alors inconnus, venait combler une lacune et c'est sous ce jour que l'auteur le présenta à ses lecteurs. Il n'avait eu, disait-il, d'autre but que d'éviter aux élèves un travail long et peu fructueux, que de les dispenser d'aller puiser dans un grand nombre d'ouvrages des connaissances faciles à acquérir, quand on les trouve réunies dans un seul traité. Et il ajoutait « qu'il n'avait pas la prétention de donner une chirurgie nouvelle ; qu'ayant trouvé cette science toute faite, il la donnait telle que ses devanciers la lui avaient livrée. »

Boyer faisait ainsi la part très large à ses devanciers, en ne réclamant pour lui aucun mérite : c'était une preuve de modestie, mais qui était une injustice envers lui-même. Certes, il devait beaucoup à ceux qui l'avaient précédé, mais il avait, lui, le mérite de tracer un tablèau complet d'une science, dont aucun de ses contemporains n'avait réussi à donner une esquisse vraiment sérieuse ; il avait le mérite d'avoir réuni les matériaux les plus divers, choisis avec un soin jaloux, et de les avoir fondus sous sa main experte en une admirable harmonie.

Les travaux, auxquels Boyer documenta sa vaste érudition, ce sont tous ceux qui présentaient une valeur et une probité scientifiques incontestées, ce sont : les recueils d'observations de Fabrice de Hilden, de Vanderviel, de Troïen, d'Harderus, de Roonhnisen, de Tulpios, de Goch, de White, de Warner, de Saviard, de Ledran, de Duverney, de Manne, de Desault : ce sont surtout les œuvres de l'immortel Ambroise Paré, de Jean-Louis Petit, de Lamotte, de Pott, de Scarpa, les *Adversaria* de Rhuisch, les *Opuscula pathologica* de Haller et enfin les admirables *Mémoires* de l'Académie de chirurgie. Ce sont là les sources, toutes les sources à peu près, auxquelles Boyer puisa largement pour l'élaboration de son traité.

Mais, les emprunts qu'il fit à ses devanciers ou à ses contemporains, il les reconnut avec une

bonne foi scientifique indiscutable et, si on peut lui reprocher de n'avoir pas toujours rendu à chaque auteur ce qui lui appartenait en propre, au moins ne peut-on l'incriminer d'avoir essayé de donner le change à son avantage. Ne nous prévient-il pas? « Qu'on ne cherche point ici, dit-il, les dates précises de chaque découverte, ni le nom de chaque inventeur ». Il avait eu assez de peine à réunir ses documents sans compliquer son énorme travail d'une bibliographie, utile, peut-être, mais non cependant indispensable.

Plutôt que de consacrer son temps à l'historique d'une maladie, il avait préféré l'employer à en décrire minutieusement les symptômes, à en exposer longuement le diagnostic, à en préciser avec force détails le traitement pour aller au-devant des embarras que peut éprouver et des erreurs que peut commettre dans la pratique celui qui n'a pas encore une expérience consommée. Dans tout l'ouvrage c'est partout la même netteté dans l'exposition, la même précision dans les détails.

De ces éloges il faut, peut-être, excepter les premiers volumes de la première édition, qui, rédigés avec les notes recueillies par des élèves, paraissent beaucoup plus l'œuvre de ces élèves eux-mêmes que l'œuvre de Boyer. On a, d'ailleurs, prétendu que Raymond de Semur écrivit le volume des généralités, Richerand les fractures et

les luxations et Delpech les affections organiques des os.

Le *Traité des maladies chirurgicales* n'avait malheureusement pas que des qualités, il avait aussi ses défauts. Le tort le plus grave qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir trop accordé au passé, pas assez au présent tout en ne laissant rien à l'avenir.

Pour Boyer, l'Académie royale de chirurgie avait porté jusqu'à ses plus extrêmes limites la chirurgie et il avouait cette opinion avec une sincérité qui, aujourd'hui, nous apparaît un peu naïve : « Cultivée, disait-il, dans presque tous les temps avec plus ou moins de soins et de succès, la chirurgie a fait de nos jours les plus grands progrès, et semble avoir atteint, ou peu s'en faut, le plus haut degré de perfection dont elle paraisse susceptible. » Pour Boyer l'âge d'or était dans le passé, il n'y avait rien à attendre de l'avenir!

Ce culte, qu'il affirmait volontiers pour le passé, devait lui faire méconnaître son époque. Un des griefs les plus graves qu'on puisse lui faire, c'est d'avoir méconnu les travaux de ses contemporains, de ne leur avoir point fait dans son œuvre la place qu'ils étaient dignes d'y tenir. Le *Traité des maladies chirurgicales* tel qu'il fut publié en 1814, aurait pu paraître en 1793 : il aurait été aussi complet.

C'est là un des défauts sérieux du livre, mais il en est d'autres encore et qui sont plus sérieux. Malgaigne dans une critique, peut-être un peu vive dans la forme, mais juste quant au fond, les a parfaitement mis en relief.

« On retrouve, dit-il, dans cet ouvrage avec les qualités tous les défauts du XVIII[e] siècle, accrus par un respect plus grand de l'autorité. Boyer admet difficilement que ses maîtres se trompent; là même où il raconte une erreur de fait, rendue plus sensible par une théorie trop grossière, il corrige la théorie afin de conserver l'erreur. Ambroise Paré avait avancé que les fractures sont plus nombreuses en hiver qu'en été. Le fait était douteux, l'explication ridicule : Boyer maintient le fait, en l'étayant de cette explication nouvelle, qu'en hiver *les corps sur lesquels on tombe* (le pavé) *sont plus durs*! Cela ne touche qu'à la science pure ; ce qui est plus grave, ce sont certains préceptes de pratique devant lesquels Boyer s'incline, malgré sa prudence si vantée, malgré sa raison qui les repousse ; et il arrive quelquefois que cette timidité, qui n'oserait contredire les maîtres, lui fait sanctionner les plus effroyables témérités.

« Pour pratiquer le trépan avec succès, il faut, dit-il, très justement, que le siège de l'épanchement soit bien connu; et il ajoute que cela est souvent très difficile, *quelquefois* même impos-

sible. Vous pensez qu'alors il va interdire le trépan ; mais l'Académie de chirurgie l'avait vanté à toute outrance, Boyer ne veut donc pas que le chirurgien se laisse arrêter par *une pusillanimité funeste, et ce n'est pas le cas*, ajoute-t-il, *de cet axiome : Dans le doute, abstiens-toi* ! Or, il est bon de le dire, le trépan dans ces prétendus épanchements est une opération si grave que, dans un espace de six années, appliqué seize fois dans les hôpitaux de Paris, il a donné seize morts. »

Oui, Malgaigne a raison. L'admiration exagérée de Boyer pour l'Académie de chirurgie a, dans son œuvre, fait des lacunes regrettables, mis des affirmations malheureuses. Boyer a, de parti-pris, rejeté tout ce qui n'avait pas été sanctionné par cette Société, dont le rayonnement de gloire avait ébloui sa jeunesse. Ainsi, lorsque Roux se vit attribuer au concours de 1812, le sujet des résections, Boyer resta stupéfait : « Les résections, s'écria-t-il, que dire là-dessus ? Il n'y a rien, absolument rien ! » Et, cependant, Moreau de Bar avait publié de belles observations, que Boyer n'admettait pas, parce que l'Académie royale de chirurgie s'était refusée à les prendre en considération.

Pas davantage, Boyer ne tenait compte du mouvement chirurgical qui se produisait par de là les frontières, mais à cela il y avait une raison : le silence qu'il garda sur la chirurgie anglaise et

sur la chirurgie allemande est surtout attribuable à l'interruption des relations entre la France et les pays étrangers. La guerre nous avait rendu ennemis tous nos voisins et les communications scientifiques s'en étaient ressenties. Les travaux de Scarpa seuls étaient connus et Boyer les mit largement à contribution pour en enrichir son traité, surtout en ce qui concerne les anévrysmes, les maladies des yeux et les pieds-bots.

Pour excuser les lacunes de son œuvre, l'auteur invoqua des raisons infiniment respectables et notamment son désir de ne rien avancer d'incertain, d'hypothétique, de peu démontré : « Mon livre, disait-il, est le fruit de mon expérience, si je vis assez longtemps pour pouvoir juger cette nouveauté, j'en parlerai dans une autre édition. » N'est-ce pas là un de ces arguments qui excusent bien des torts?

Toujours est-il qu'avec ses qualités et ses imperfections le *Traité des maladies chirurgicales* fut, comme nous l'avons vu et pour les raisons que nous avons dites, accueilli avec enthousiasme, et non pas seulement en France, mais dans l'Europe entière. Il fut traduit en presque toutes les langues et son succès, qui s'affirma au cours de quatre éditions successives fut tel qu'on peut le présenter comme sans précédent dans les annales de la littérature médicale.

Aussi Boyer est-il presque excusable d'avoir

pu croire que ce traité resterait le code immuable de la chirurgie définitivement fixée dans ses découvertes, dans sa méthode et dans ses procédés opératoires. Volontiers, sans doute, si sa modestie ne l'en avait empêché, il aurait écrit, de bonne foi, en exergue de sa préface le vers orgueilleux d'Horace :

Exegi monumentum perennius ære..

Hélas! rien n'est éternel et les livres, surtout, sont bornés dans leur carrière. Ils ont leur destin et le sort de celui de Boyer reste des plus brillants : si ce livre n'est plus, de par les progrès constants de l'art, un livre d'un usage courant, s'il n'est plus à la hauteur des connaissances qui nous sont nécessaires, encore y trouve-t-on consignée une multitude de faits et de préceptes qu'on ne cesser de relire avec fruit.

Il a sa place marquée dans la bibliothèque du chirurgien entre les Œuvres d'Ambroise Paré et les publications contemporaines les plus estimées : il est le terme de transition qui les sépare, l'anneau qui les relie. Il est suivant l'heureuse expression du professeur Richet : *le bréviaire des jeunes chirurgiens*.

De nos jours, il apparaît encore, ainsi que l'a dit Roux, qui semble avoir porté sur lui le jugement de la postérité, comme « certains monuments grandioses des arts, qui semblent inachevés, parce

qu'ils sont dépouillés d'ornements, mais qui frappent par leurs belles lignes architecturales et leur noble simplicité, et qu'à cause de cela, peut-être, le temps semble avoir respectés. »

On ne saurait dire ni plus, ni mieux.

*
* *

Outre ses deux grands Traités d'anatomie et de chirurgie, Boyer a publié divers travaux, dont voici la nomenclature :

1°) *Mémoire sur la meilleure forme des aiguilles destinées à la réunion des plaies et à la ligature des vaisseaux*, paru en 1800 dans le Bulletin de la Société médicale d'émulation.

2°) *Propositions de chirurgie*. Thèse inaugurale 1803.

3°) *Mémoire sur l'amputation de la verge* paru dans le Journal de Fourcroy et de Desault.

4°) *Sur une tumeur sanguine anormale à l'avant-bras* (Journal de médecine.)

5°) *Sur un anévrysme consécutif de l'artère crurale guéri par l'opération* (Ibid).

6°) *Sur un anévrysme vrai de l'artère poplitée, guéri par l'opération* (Ibid.)

7°) *Sur une tumeur carcinomateuse située à l'extrémité de la langue, guérie par l'opération.* (Ibid.)

8°) *Remarques et observations sur quelques maladies de l'anus.* (Journal complémentaire).

9°) *Sur une plaie de l'artère poplitée guérie par la ligature de l'artère crurale* (Annuaire des hôpitaux).

10°) *Sur une difformité gênante de la bouche et du cou produite par des cicatrices vicieuses* (Ibid).

A cette liste, et pour la compléter, il faut ajouter une dizaine d'articles dans le Dictionnaire des sciences médicales et les *Leçons du citoyen Boyer sur les maladies des os*, publiées en 1802 par Richerand.

Ces publications, pour la plupart reproduites dans le *Traité des maladies chirurgicales*, sont d'une importance très relative et ne sauraient rien ajouter à la gloire de l'écrivain.

⁂

En présence d'une œuvre aussi vaste, on est naturellement appelé à se demander quelle part revient à l'auteur. On a dit et répété que Boyer n'était pas un esprit novateur et certains critiques médicaux, parmi les meilleurs, Malgaigne entre

autres, ont affirmé que sa contribution propre au progrès de la chirurgie était insignifiante. Il y a là une erreur, dont il importe de faire justice.

Boyer ne révolutionna, certes, pas l'art chirurgical ; il était trop conservateur par tradition et par tendance pour tenter d'édifier, sur les méthodes qui lui avaient été léguées par des maîtres vénérés, des méthodes nouvelles qui lui eussent été personnelles.

Mais encore est-il vrai de dire que, s'il apporta très peu de procédés opératoires nouveaux, au moins eut-il le mérite de revoir les anciens avec un esprit très judicieux, auquel on dut des perfectionnements précieux. Si, par la pensée, on se reporte vers cette époque, on comprendra aisément qu'alors que l'anesthésie n'existait encore pas, il était plus facile de modifier des points de détail que de créer des modes opératoires inédits.

Le talent de Boyer, surtout fait de patience et de travail, était éminemment un talent d'observation et non pas d'invention. Malgré cela, la chirurgie lui reste redevable d'un grand nombre de vues remarquables, de modifications utiles, de perfectionnements réels. Roux a très judicieusement souligné que beaucoup ne lui sont point attribués, parce qu'avec le temps on a perdu le souvenir de leur origine. Beaucoup aussi se sont introduits dans la science et dans la pratique furtivement

« parce qu'il n'y avait pas du temps de Boyer une presse médicale aussi active que celle de nos jours ; parce qu'on connaissait à peine, et que surtout Boyer ne connaissait pas cet art, si en vogue maintenant, et si fâcheux, de donner soudain une grande publicité à toutes les productions de l'esprit, et trop souvent aux choses les plus minimes. »

Sous le bénéfice de ces considérations, et tout en réservant pour Boyer les innovations qui lui sont dues et dont il n'a pas cru devoir réclamer *urbi et orbi* la paternité, on peut dire qu'il a payé à son art un tribut tout personnel.

Dans ce tribut, il faut citer tout de suite la description très exacte qu'il a donnée de la fistule à l'anus. Les auteurs anciens avaient entrevu cette maladie, mais l'avaient toujours confondue avec d'autres affections, soit du rectum, soit même, comme Home, des voies urinaires. Seul Lemonnier, en 1689, avait publié un travail de quelque valeur sur ce sujet, mais son étude était incomplète. A Boyer revient l'honneur d'avoir établi, d'une façon rigoureuse, la pathogénie et surtout le traitement de la fissure à l'anus. Des observations nombreuses lui avaient permis de préciser le rôle du sphincter, d'où il déduisit un traitement rationnel. Le premier il pratiqua l'incision du sphincter, le premier il conseilla l'ablation des chairs lorsqu'elles sont décollées et amincies :

c'est ce qu'en souvenir de sa jeunesse il appelait plaisamment : « rabattre et enlever les chiffons du frère Potentien ».

Le premier, encore, il découvrit un moyen de diagnostic des tumeurs liquides épanchées dans les tuniques de revêtement du testicule : il découvrit la transparence de l'hydrocèle. Et, en même temps qu'il indiquait cet excellent procédé de diagnostic différentiel, il préconisait le traitement par des injections irritantes, tel qu'on le pratique encore de nos jours, traitement que nombre de chirurgiens — et parmi les plus distingués — estiment encore préférable à la résection de la vaginale.

Le premier aussi, il signala la bourse séreuse située en avant de la membrane thyro-hyoïdienne et remontant jusque sous la face postérieure de l'os hyoïde. Il expliqua le rôle joué par cette bourse dans la pathogénie du kyste sous-hyoïdien, désigné sous le nom de kyste de Boyer.

Ce sont là certainement les trois maladies pour lesquelles Boyer a fait le plus. Mais il en est d'autres pour qui sa contribution personnelle fut moindre, sans pour cela être négligeable.

Il constata, sans pouvoir malheureusement en donner une explication satisfaisante, la crépitation douloureuse des tendons, phénomène pathologique ignoré avant ses travaux.

Il appela l'attention sur les tumeurs fongueuses

sanguines. Les observations qu'il publia sur ce sujet étaient incomplètes, mais elles étaient nouvelles dans la science, qui, antérieurement à elles, ne connaissait que des faits isolés et en très petit nombre.

Grâce à lui, les affections de l'œil reprirent, pour un temps, dans la chirurgie générale, la place qu'une spécialisation déjà longue leur avait fait perdre. Boyer perfectionna même, d'après Roux, l'opération de la cataracte.

A l'opération de l'anévrysme par incision du sac et ligature des deux bouts de l'artère dilatée après retrait des caillots, il substitua la ligature sur une sonde préalablement introduite dans chacune des extrémités de la section. Cette petite modification, en apparence peu importante, facilita l'opération.

Pour les fractures Boyer inventa plusieurs appareils, dont deux eurent une longue fortune : l'un pour les fractures de la clavicule, l'autre pour celles de la rotule. Il contribua aussi grandement à la vulgarisation de l'extension continue dans les fractures du col et de la partie moyenne du fémur.

La pratique chirurgicale lui doit encore une sonde conique pour la dilatation forcée mais graduelle des rétrécissements filiformes de l'urètre ; et ne le vit-on pas dans les dernières années de sa vie modifier la taille dite latéralisée en rempla-

çant, pour la prostate et pour le col de la vessie, l'incision oblique par l'incision transversale.

Dans la thérapeutique même il introduisit une excellente modification : ses devanciers appliquaient directement sur les plaies la charpie à pansement, dont l'enlèvement provoquait d'atroces douleurs. Il s'inquiéta d'atténuer ces cruelles souffrances et parvint à ce résultat par l'interposition, entre la plaie et la charpie, d'un linge fin, enduit de cérat et percé de petites ouvertures.

Voilà ce que la chirurgie doit à Boyer ; voilà de quoi nous permettre d'affimer que, si Boyer restait attaché à ce qu'il considérait comme la meilleure méthode, il ne fut, cependant, pas l'imitateur servile de ses maîtres.

*
* *

Roux est allé plus loin : il a représenté Boyer comme ayant fait école. C'est une exagération à laquelle on ne peut s'associer, Roux, d'ailleurs, à senti lui-même combien il était difficile d'accréditer une telle opinion, et sa plume, pourtant si persuasive dans toutes les autres parties du discours qu'il a consacré à son beau-père, a faibli devant la démonstration à fournir. Comment Boyer aurait-il pu être chef d'école, lui qui, pen-

dant toute son existence, s'efforça de rester un disciple fidèle ? Pour être chef d'école ne faut-il pas des doctrines nouvelles et des conceptions à soi ? Or, Boyer n'eut-il pas surtout les doctrines et les conceptions du passé ?

En histoire, les sympathies qu'on peut avoir pour un homme ne doivent jamais faire arbitrairement grandir son rôle : la gloire de Boyer est de celles à qui suffisent la justice et la vérité.

L'ÉCRIVAIN. LE PROFESSEUR. LE CHIRURGIEN ET L'HOMME PRIVÉ

Après avoir marqué chacune des étapes de la vie de Boyer, après avoir examiné son œuvre, il nous reste, pour compléter cette étude, à mettre en valeur les caractères les plus saillants de sa personnalité. Suivons donc l'écrivain dans son cabinet de travail, le professeur dans sa chaire, le chirurgien dans sa salle d'opérations, l'homme privé dans son intimité.

∴

Mais, avant de considérer Boyer à ces multiples points de vue, essayons de fixer sa physionomie, d'esquisser un portrait. Boyer, du moins ses contemporains nous le représentent-ils ainsi, était de taille moyenne, gros et un peu lourd, d'aspect doux et affable. La figure était entièrement rasée, les yeux petits mais vifs et spirituels. « La bouche

s'armait souvent d'un sourire empreint à la fois de bonhomie et de malice. »

La personnalité apparaissait commune et à voir l'homme nul n'aurait pu soupçonner sa célébrité. Un costume très simple, souvent même négligé, des manières, auxquelles l'étiquette des Cours n'avait donné qu'une distinction très relative, accentuaient encore cette impression de vulgarité. C'est sous ces dehors sans séduction que se cachaient les plus estimables qualités de l'esprit et du cœur.

∴

L'appréciation, qu'au chapitre précédent nous avons portée sur l'œuvre, nous dispensera de nous étendre longuement sur l'écrivain. Tout ce qui a été dit à propos de l'œuvre ne s'applique-t-il pas, en effet, à celui qui l'a conçue et exécutée ?

Aussi ne reprendrons-nous pas des éloges ou des critiques déjà formulés. Nous avons envisagé le fond, voyons maintenant la forme.

Le style de Boyer a des qualités, certes, mais il a des défauts graves et, peut-être, ceux-ci l'emportent-ils sur celles-là. Le style de l'homme de science est généralement sobre, et sous ce rapport, celui de Boyer ne fait pas exception à la règle. Il est encore clair, méthodique et pré-

cis. Mais il est monotone, sans élégance et sans couleur. Sa lecture est pénible : il lasse par sa constante uniformité. Boyer n'était pas de la race des Louis, des Sabatier, des Pelletan et des Percy : contemporain de ces Athéniens du grand siècle il avait pu les admirer, mais il ne les imita pas. Il n'eut pas comme eux le souci d'une forme brillante. Il visa moins à plaire qu'à instruire. En cela, il fut très personnel et on a pu dire avec raison : « s'il est vrai que le style est l'homme même, comme on l'a tant répété depuis Buffon, celui de Boyer exprime très bien ce qu'il était, ce qu'il pensait, c'est une parfaite image de sa vie ferme, égale, modérée, cette vie d'un honnête homme qui va toujours droit devant lui, sans trop s'inquiéter de la galerie. »

Les imperfections de la forme sont attribuables à deux raisons : à la culture littéraire insuffisante de l'auteur, dont les causes nous sont connues, et au laps de temps relativement court qu'il employa à écrire ses œuvres.

Qu'on songe, en effet, que son fameux *Traité des maladies chirurgicales*, commencé en 1811, parut en 1814 ; qu'on songe aussi aux nombreux devoirs d'un homme qui cumulait les charges de chirurgien d'hôpital, de professeur à la Faculté et de premier chirurgien de l'Empereur, et on s'étonnera que trois ans aient suffi à une production si considérable. Ils y suffirent, parce que Boyer avait

une puissance de travail peu commune, parce que pendant ces trois années, sa journée finie, il s'enferma chaque soir de longues heures dans son cabinet de travail pour y dicter les différents chapitres de ses onze volumes.

Tant de peines ne pouvaient que rendre plus cher à Boyer son traité. Il eut pour lui la sollicitude jalouse du créateur pour sa créature ; il le vendit lui-même dans son hôtel. A ce propos, Dechambre raconte de façon fort plaisante les circonstances dans lesquelles il fit, jeune étudiant, l'acquisition de ce livre : « Un des premiers ouvrages, écrit-il, qu'acheta l'auteur de ces lignes, lorsqu'il éleva ses vues ambitieuses jusqu'à l'externat, fut précisément ce traité, et, bien qu'on pût le trouver partout, il alla, dans sa curiosité, le demander à l'auteur. On appela Jean ou Baptiste : Boyer collationna l'exemplaire, et ce ne fut pas sans une expression assez significative de la physionomie qu'il vit mettre le paquet sous le bras avant d'avoir entendu le moindre cliquetis métallique. L'inquiétude ne fut pas longue : les huit pièces de cent sous furent étalées. De la même main qui avait tâté le pouls de l'Empereur, l'illustre chirurgien les compta fort scrupuleusement et l'on se sépara d'une façon civile, comme il convient entre un marchand honnête et une pratique qui paye comptant. »

De ce récit ne sommes-nous pas autorisé à con-

clure que l'écrivain ne fut pas insensible aux petits profits de sa célébrité?

∴

Si nous voulions, d'ailleurs, malgré tout, croire au désintéressement de Boyer, sa carrière professorale serait là pour nous arracher à cette illusion. La piquante anecdote de Dechambre, rendant visite à l'écrivain, se trouve pleinement confirmée par les souvenirs de ceux qui suivirent les cours privés du professeur.

A ces cours privés, Boyer recevait une rémunération mensuelle des auditeurs. Le premier jour du mois — jour de l'échéance — il restait debout devant la table, les mains dans son tablier, muet comme la statue du Silence: il attendait pour commencer la leçon que chacun eût versé sa rétribution, poursuivant d'un regard accusateur ses débiteurs en retard. A son éloge, il convient d'ajouter que, cependant, il tolérait la présence de quelques élèves qu'il savait en fraude, mais qu'il devinait pauvres. Et si, par hasard, quelqu'un venait à les lui signaler : « Bah! répondait-il, fermons les yeux; j'en faisais autant moi-même quand j'étais jeune. »

Ce dernier trait n'est-il pas charmant et ne prouve-t-il pas que, parvenu à une haute situa-

tion, Boyer gardait une générosité accueillante aux déshérités de la fortune, et, en homme d'esprit, ne rougissait nullement de son passé de misère? Ce lui était, au contraire, une joie de l'évoquer devant ses élèves et c'était souvent le sujet de diversions, auxquelles il se livrait volontiers pendant sa visite à l'hôpital.

Au cours de cette visite, il s'arrêtait au lit de chaque malade, parlant avec abondance sur les cas intéressants et, dans cet enseignement, il excellait. Dubois (d'Amiens) nous a laissé sur ce sujet des impressions, qui ont d'autant plus de valeur qu'elles sont celles d'un homme parlant de personnes et de choses qu'il a vues. Sur sa première rencontre avec Boyer :

« Je sortais de l'Hôtel-Dieu, écrit-il, où j'avais vu un chef de service grave, silencieux, d'une belle et noble figure, mais l'air froid et dédaigneux; il portait un habit vert boutonné, une cravate noire, un chapeau enfoncé sur les yeux. La foule muette, qui entourait chaque lit, se rangeait devant lui avec une sorte de crainte respectueuse : c'était Dupuytren.

A la Charité c'était un tout autre spectacle : un homme assez avancé en âge, couvert d'une redingote d'une nuance passée, un mouchoir de couleur roulé autour du cou, les mains derrière le dos, semblait se promener avec quelques élèves de lit en lit; il était de taille moyenne, d'une phy-

sionomie douce et affable, mais peu distinguée ; le dos bon et rond, suivant l'expression de Diderot, la tête dans les épaules, un peu inclinée sur la poitrine ; les yeux petits, mais vifs, spirituels et regardant les nouveaux venus avec un mélange de curiosité et de malice : c'était Boyer.

... Après la visite des malades et avant d'entrer dans l'amphithéâtre, il allait chaque jour s'asseoir sur une table de chêne, à l'extrémité de la salle, et là, jambes pendantes et les mains croisées sur son tablier, entouré d'un petit groupe d'élèves curieux d'entendre ce Nestor de la chirurgie, il se livrait à de bonnes causeries sur un ton familier, avec un entrain et une verve inexprimables. Celui qui n'a pas vu Boyer dans ses moments d'intimité et d'abandon ne l'a jamais connu. C'était son coin du feu à lui, et tous ses élèves étaient ses enfants, il y en avait un ordinairement qui était le point de mire de ses plaisanteries, surtout s'il arrivait d'une province qui s'y prêtait. »

Dubois nous a conduit sur le seuil de l'amphithéâtre, pénétrons-y et demandons à un élève de Boyer, à Réveillé-Parise, quel fut toujours le caractère de l'enseignement de son maître : « Il est des personnes, répond-il, qui s'imaginent que pour bien professer, il faut de toute nécessité avoir de l'éclat, du feu, de l'élégance dans le discours, une sorte d'entraînement ; eh ! bien, Boyer n'eut aucune de ces qualités et il fut le professeur de

chirurgie le plus distingué et le plus suivi de Paris. Sa diction était lourde, traînante, empâtée ; on y distinguait sur certaines syllabes un accent méridional qui nous faisait dire avec malice, que chaque leçon était le plus savant *charabias* chirurgical qu'on ait entendu ; et pourtant Boyer fit d'excellents élèves.

Est-ce donc, je le répète, par le raffinement, par la recherche, par l'habileté ingénieuse de la parole ? nullement. La verve, la saillie, le ramage professoral étaient remplacés par quelque chose de grave et d'instructif, par un discours coulant sans effort comme sans prétention. La proportion juste des idées et leur importance, chaque objet pris dans son point de vue le plus vrai, le mieux adopté à l'intelligence des élèves ; la clarté, la précision, la netteté des préceptes, l'enchaînement des faits, la dilucidation des questions les plus difficiles, faisaient le fond des excellentes leçons de Boyer. Jamais chez lui les mots n'étaient substitués aux idées, les phrases aux choses, mais tout s'enchaînait avec une méthode admirable, une liaison qui conduisait précisément l'auditeur au point où le professeur voulait qu'il arrivât, au grand et plein jour de la vérité. Notez bien que Boyer ne se servait jamais de cahiers, ni de notes ; tout était si bien rangé dans sa tête, il y avait un tel ordre dans ses idées, une si grande habitude de les émettre que rien n'était omis. »

A l'enseignement ne se bornait pas le rôle du professeur. Boyer avait au nombre de ses attributions celle de faire subir les différentes épreuves du doctorat. Il était heureux de cette prérogative, mais moins encore que les candidats, qui désiraient tous voir figurer son nom sur la liste de leurs juges.

C'est qu'en effet, un examen passé avec « le père Boyer, » comme l'appelaient les étudiants, n'était pas un examen banal. Le candidat n'avait qu'à se taire, c'était le professeur qui parlait. Et avec quelle aimable ironie ! Boyer avait connu toutes les célébrités de son époque et il avait toujours quelque plaisante anecdote à raconter, qu'il agrémentait, de l'avis de ses contemporains, « non pas précisément de sel attique, mais de sel gaulois, bien gros et bien piquant».

Il fallait aussi l'entendre, dans ces occasions, faire des professions de foi sur toutes choses ! Sa grande joie consistait surtout à demander au candidat, s'il croyait à la médecine. La réponse était presque toujours affirmative et la repartie de Boyer invariable : « Moi, Monsieur, s'écriait-il, je n'y crois que très peu et j'ai, pour mon opinion, l'autorité de M. Corvisart, qui n'y croit pas du tout. » Les assistants accueillaient d'un long éclat de rire cette amusante déclaration et Boyer mettait une excellente note. *Quantum mutatus ab illo !* L'acte probatoire n'était pas ainsi très probant,

mais Boyer s'en consolait, en pensant que ses collègues, sans doute moins bienveillants, suffiraient à l'y rendre.

*
* *

Ecrivain et professeur, Boyer put manquer de certaines qualités, mais il posséda, en revanche, toutes celles qui font le vrai et le grand chirurgien : humain, prudent, minutieux, habile et impassible, c'était, assure-t-on, plaisir que de le voir l'instrument à la main.

Dans une opération, il ne recherchait cependant pas le côté brillant, qui, s'il éblouit le spectateur, peut aussi souvent coûter la vie au patient. Le *cito* et le *tuto*, chers aux jeunes chirurgiens, lui paraissaient inconciliables. Et quant au *jucunde,* que notre temps a ajouté à la devise du bon opérateur, Boyer ne pouvait y prétendre à son époque qui ignorait encore le chloroforme.

Il opérait lentement, mais sûrement. Et pour forcer le succès de ses interventions, il ne négligeait aucune circonstance. Il en surveillait lui-même tous les préparatifs et ne voulait jamais se remettre à personne des soins du pansement. Il n'y avait pas de détail pour lui qui n'eut son importance et il se plaisait à répéter ces vers de Clément Marot :

« Minerve à tous ne départ ses largesses,
Moult savent l'art, peu savent les finesses. »

Il grandissait sa profession de toute la conscience qu'il apportait à l'exercer.

Aussi n'était-il pas de ceux qui consentent à des opérations, dites de complaisance. Un malade se présentait-il à lui avec une affection simplement gênante, mais sans gravité réelle? Boyer le dissuadait d'encourir les risques d'une opération, qu'il se refusait toujours à tenter : « Non, lui disait-il, c'est comme mon œil; il faut vivre avec cela. » Et, d'un coin de son mouchoir, il essuyait sa paupière mouillée par un larmoiement continuel, dont il fut atteint au cours de la vieillesse.

Il aurait, pourtant, pu facilement se débarrasser de ce larmoiement : Dupuytren préconisait et pratiquait le cathétérisme des voies lacrymales à l'aide de la canule de Foubert. Mais Boyer restait sceptique. Un jour, un de ses clients incommodé d'une dacryocystite bénigne vint le trouver. Il voulait être opéré. Boyer se récusa. Le malade, étonné de ce refus, lui fit remarquer que M. Dupuytren... Boyer ne le laissa pas finir : « Eh! bien, lui répondit-il, allez vous faire planter un clou dans l'œil à l'Hôtel-Dieu! »

Ce n'était qu'une boutade, mais qui révélait tout un état d'esprit. Boyer, en effet, circonspect et prudent, se défiait des innovations. Il en percevait

très bien les dangers, sans en apprécier toujours suffisamment les avantages. La lithotritie et la staphylorraphie, dont, à l'envie, on chantait les louanges et vantait les succès, le laissaient indifférent. Il ne fallut rien moins que les affectueuses instances de Roux pour qu'il accordât à Leroy d'Etiolles l'autorisation de pratiquer une lithotritie dans son service de la Charité. Il assista silencieux à l'opération et ne sortit de sa réserve que pour dire à l'opérateur : « Monsieur, je vois bien la queue de la poêle, mais je ne vois pas ce que vous faites frire. » Il ne fut pas convaincu et, à son gendre qui, après le départ de Leroy d'Etiolles, lui demandait son opinion, il répondit simplement : « cette lithotritie, je n'en donnerais pas quatre sous ! »

Il n'avait pas plus d'enthousiasme pour la staphylorraphie, dont Roux était le partisan déterminé, témoin le souhait qu'il fit à l'adresse d'un malade, dont le voile du palais venait d'être suturé : « J'espère, Monsieur, lui dit-il d'un air narquois, que vous allez maintenant devenir un grand orateur ».

Boyer restait-il donc absolument fermé aux idées nouvelles ? Non, et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est que, plus tard, il rendit pleinement justice aux opérations de lithotritie et de staphyloraphie, qu'il conseilla même, lorsqu'il se fut assuré de leur valeur.

Seulement, très attaché aux traditions de sa jeunesse, il avait quelque peine à croire aux conquêtes du présent et aux promesses de l'avenir. N'est-ce pas là un tort commun à tous les vieillards ?

Le talent chirurgical de Boyer était universellement connu et le premier chirurgien de l'Empereur eut la plus belle clientèle de Paris. La sureté de son diagnostic n'avait d'égale que sa perspicacité à prévoir l'issue d'une opération ou d'une maladie. Un jour il se rencontra en consultation au chevêt d'une femme du monde avec Dupuytren, alors dans tout l'éclat de sa gloire. Celui-ci était pour une intervention immédiate ; Boyer, au contraire, voulait temporiser. La famille s'arrêta à ce dernier avis. Mais Dupuytren, étant retourné dans la soirée auprès de sa malade, fit de nouvelles et si pressantes instances, qu'on s'en rapporta à lui du soin de décider en dernier ressort. Dupuytren prévint aussitôt son collègue d'un mot laconique sur lequel on lisait : Madame X... sera opérée demain matin. Boyer retourna le mot sans retard et, pour toute réponse, il avait ajouté simplement ceci : et elle sera morte demain soir. L'événement confirma son pronostic.

Un dernier caractère complétera Boyer chirurgien. Boyer avait sa profession en haute estime et il ne souffrait pas la moindre atteinte portée à sa dignité. M. le professeur Tillaux en cite un

exemple bien caractérisque : Une grande dame avait vivement sollicité Boyer pour qu'il vint lui-même lui faire une saignée. La saignée faite, elle tendit un louis au chirurgien. Boyer le prit et se tournant vers le domestique : « Tenez, mon ami, dit-il, voilà pour m'avoir tenu la cuvette ! »

∴

Quant à l'homme privé, deux mots suffisent à le caractériser : il fut simple et il fut bon, d'une simplicité sans recherche, d'une bonté sans ostentation.

Tel nous l'a montré Dubois (d'Amiens) à l'hôpital, tel nous le retrouvons au foyer de famille. C'est là qu'il se reposait de ses fatigues dans l'affection des siens. Et si nous en appelons au témoignage de son gendre, ce témoignage confirmera pleinement cette affirmation : « Les joies et les devoirs de famille, dit Roux, voilà quelles étaient ses principales distractions, je devrais dire les seules qu'il se permît. Les exigences de la société le touchaient peu, parce qu'elles sont, en effet, presque toutes, un impôt prélevé sur le temps qui est si précieux et qui s'écoule si vite ».

Trop d'occupations se disputaient les soins de Boyer pour qu'il pût donner une partie de sa

journée à sa femme et à ses enfants; mais, le soir venu, en dehors des deux heures qu'il consacrait régulièrement à écrire ses œuvres, il leur appartenait entièrement, il n'appartenait qu'à eux. Après le dîner, il allumait sa pipe et la fumait en buvant quelques verres de bière. Puis il faisait avec sa femme une partie de cartes qu'il avait toujours, paraît-il, la galanterie de perdre. Et la partie finie, il se retournait vers ses enfants pour se mêler à leurs jeux, ou bien, encore, il lisait quelques pages des *Contes* de Voltaire, qui était son auteur préféré. A dix heures, si nous en croyons un de ses panégyristes, qui a l'air bien renseigné par l'intimité des détails qu'il nous fournit, « il se couchait dans un lit aussi large que long et qui lui fut toujours commun avec Mme Boyer. »

Il ne sortait jamais après dîner et une seule fois, en sa vie, il alla au théâtre : encore est-ce parce qu'il se trouvait à Bruxelles et que son fils, qui l'accompagnait, manifesta le désir d'y passer la soirée. Il l'y suivit, mais il fut si surpris d'avoir dérogé à ses habitudes qu'à son retour il raconta la chose comme un événement à la fois sensationnel et inouï.

Il s'étonnait lui-même. Et il s'étonnait d'autant plus qu'à Paris il n'avait jamais pu aller applaudir Talma. Il avait, cependant, commencé ses études de chirurgie avec le grand tragédien qui, on le sait, avant de chausser le cothurne, avait manié le bis-

touri. Boyer avait été son camarade à la Charité et il se plaisait à raconter qu'alors Talma présageait déjà sa future vocation, qu'il se drapait en Romain, se faisant un peplum d'un drap d'hôpital, et qu'il débitait, sous cet accoutrement, devant les malades ébahis, d'interminables tirades de vers. Souvent Boyer s'était promis d'aller l'entendre au Théâtre-Français, mais il ne trouva jamais un moment pour mettre son projet à exécution et il mourut sans l'avoir réalisé.

Avecune sembable indifférence pour le monde, Boyer ne pouvait guère attacher de prix aux distinctions et aux honneurs. Aussi, comme il s'égayait joyeusement, en petit comité, de ces hochets de vanité, si chers à tous les médiocres ! Sa baronnie (1) lui apparaissait infiniment réjouissante et il ne s'amusait pas moins de ses décorations. Avec quel sourire de douce ironie, lui qui estimait qu' « un complimenteur est un complet menteur, il s'entendait appeler : « Monsieur le Baron », par des gens qui s'imaginaient flatter ainsi son amour-propre et se concilier ses sympathies ! Avec quelle pénétrante causticité il racontait aussi l'aventure d'un personnage connu, qui, ayant

(1) A titre documentaire, voici quelles étaient les armes du baron Alexis Boyer : Ecartelé au 1er d'azur à une main ouverte d'or, au 2e de gueules à une porte d'argent surmontée d'un fronton et accostée des lettres B. A de même, au 3e de gueule, au caducée d'argent ; au 4e à un coq d'argent crêté de gueules

donné son adresse et songeant quelques instants plus tard qu'il avait oublié une de ses qualités, courut en hâte faire ajouter à la suite de son nom : chevalier de la Légion d'honneur!

Jamais Boyer ne se para de ses titres : il avait le le cœur trop haut et l'esprit trop judicieux pour connaître l'orgueil ridicule du parvenu.

Son cœur surtout était inestimable. S'il en fallait des preuves, on n'aurait qu'à rappeler l'histoire de son mariage, sa conduite envers son maître Deschamps, sa générosité secourable pour toute sa famille d'Uzerches. On pourrait dire encore qu'il vint également en aide à son ami de jeunesse, l'abbé Légal, lorsque celui-ci eut déserté le culte des autels pour des cultes plus profanes. On pourrait, enfin, citer l'anecdote si touchante de Boyer se refusant à recevoir des honoraires d'un coiffeur, qu'il avait opéré, sous le prétexte que sa dignité lui interdisait d'accepter une rémunération, si minime fût-elle, d'un *ancien confrère.*

A tous ces traits, qui mettent l'homme en pleine lumière, il faut en ajouter un dernier qui le juge : en apprenant de M. Hervez de Chégoin la nouvelle de l'abdication de Napoléon, Boyer répondit simplement : « Je perds aujourd'hui ma dotation de vingt-cinq mille francs de traitement et ma place de premier chirurgien de l'Empereur. J'ai cinq chevaux, j'en vendrai trois ; je garderai la voiture

qui ne me coûte rien, je lirai ce soir un chapitre de Senèque, et je n'y penserai plus. »

L'homme, qui a tenu ce langage, était une noble figure et un grand caractère : la postérité doit garder son nom.

BIBLIOGRAPHIE

Alezais. — Les anciens chirurgiens et barbiers de Marseille, 1901.

Barbillon. — Histoire de la médecine, 1886.

Bausset. — Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais impérial, 1829.

Bergues-Lagarde (de). — Dictionnaire historique et biographique des hommes célèbres et de tous les illustres de la Corrèze, 1871.

Bourdon. — Dictionnaire de la conversation.

Boyer (Alexis). — Traité d'anatomie, 1815.

Boyer (Alexis). — Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent, 1825.

Boyer (Alexis). — Propositions de chirurgie, 1803.

Boyer (Alexis). — Articles : dans le *Bullettin de la Société médicale d'émulation,* 1800, dans le *Journal de médecine,* 1800 et 1801, dans le *Journal complémentaire du Dictionnaire des sciences médicales,* dans l'*Annuaire des hôpitaux,* 1809.

Boyer (Philippe). — Notice biographique sur Alexis Boyer, en tête de la cinquième édition du Traité des maladies chirurgicales, 1851.

Boys (du) et Arbellot. — Biographie des hommes illustres.

Burggraëve. — Le génie de la chirurgie contemporaine, 1878.

Comby, — Notice historique sur la vie et les œuvres du chirurgien Alexis Boyer, 1888.

Conciliateur (Le). — La mort du baron Boyer, collection de Novembre, 1833.

Coquerelle. — Xavier Bichat. Sa vie et ses travaux.

Corlieu. — L'ancienne Faculté de médecine de Paris, 1877.

Daremberg. — Histoire des sciences médicales, 1870.

Dechambre. — Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales.

Dezeimeris, Olivier et Raige-Delorme. — Dictionnaire historique, 1839.

Dubois (d'Amiens). — Eloges lus dans les séances publiques de l'Académie de médecine (de 1845 à 1863), 1864.

Dujardin. — Histoire de la chirurgie 1774-1780.

Estafette (L'). — La mort de M. Boyer, collection de novembre, 1833.

Fage. — Dictionnaire des médecins du Limousin.

Feller. — Dictionnaire historique, 1842.

Gazette des hôpitaux. — Notice nécrologique sur le baron Boyer, novembre 1833.

Gazette médicale. — Notice nécrologique sur M. le Professeur Boyer, novembre 1833.

Guardia. — Histoire de la médecine, 1884.

Juge L.-Th. — Dictionnaire biographique des hommes illustres du Limousin.

Laboulbène. — L'hôpital de la Charité. 1878.

Larousse. — Grand dictionnaire universel.

Leymarie. — Histoire du Limousin, 1846.

Malgaigne. — Article Boyer dans la Nouvelle biographie générale.

Malgaigne. — Le traité des maladies chirurgicales (*Revue médico-chirurgicale*, 1853).

Michaud. — Article Boyer dans la Biographie universelle, 1843.

Michéa. — Coup d'œil historique et critique sur la médecine et la chirurgie françaises au xixe siècle (*Union médicale*, 1856).

Pelet (baron). — Opinion de Napoléon sur divers sujets, 1824.

Réveillé-Parise. — Alexis Boyer (*Gazette médicale*, 1837).

Richerand. — Leçons du citoyen Boyer sur les maladies des os, 1802.

Richerand. — Histoire des progrès récents de la chirurgie, 1825.

Rochard. — Histoire de la chirurgie au xixe siècle, 1875.

Roux. — Bichat et Boyer (*Union médicale*, 1851).

Sabatier. — Recherches historiques sur la Faculté de médecine de Paris, 1837.

Tillaux. — Alexis Boyer (*Leçon inaugurale de cours*). 1901.

Triaire. — Récamier et ses contemporains, 1889.

Vacher (Léon). — Le chirurgien Alexis Boyer (*Progrès républicain de la Corrèze*, 1884).

Saint-Amand (Cher). — Imprimerie Bussière.